Library

NUMERO 69 — 28 OCTOBRE 1950

France ILLUSTRATION

LE MONDE ILLUSTRÉ

SUPPLÉMENT THÉATRAL ET LITTÉRAIRE

THEATRE du VIEUX COLOMBIER

MÉTRO : Sèvres-Babylone Saint-Sulpice — LITTRÉ 57-87 — 21, Rue du Vieux-Colombier (VIe)

Tous les jours sauf le Lundi

"LE MANTEAU D'ARLEQUIN"

présente

JEANNE et les JUGES

de

THIERRY MAULNIER

COSTUMES DE MAURICE CAZENEUVE

Pièce créée l'an dernier sous le Patronage de la RADIODIFFUSION FRANÇAISE devant la Cathédrale de Rouen

avec (par ordre d'entrée en scène)

JACQUELINE MORANE - MICHEL VITOLD
HUBERT PRELIER - CLAUDE MARTIN
EVELYNE REZVANE - RAOUL DE MANEZ
MARIE LEDUC - R. ALBERT-LAMBERT
DANIEL IVERNEL - PAUL PONCET
MARCELLE TASSENCOURT

PRIX UNIQUE DES PLACES : 300 francs

LOCATION AU THÉATRE ET DANS TOUTES LES AGENCES

ET UN CONTE RADIOPHONIQUE DE PAUL GILSON

LES VOIX EN PEINE

Ce supplément n'est servi que par abonnement couplé avec FRANCE-ILLUSTRATION Le Monde Illustré

13, RUE SAINT-GEORGES

PARIS-9e

Les Bourreaux. Les Juges
Jeanne.

Catherine. Michel. Marguerite.

Jeanne. L'Autre Jeanne.

1 DEUXIÈME JUGE. — *Jeanne, nous te sommons de nous dire la vérité concernant tes fautes et tes crimes...*
(PREMIÈRE PARTIE, SCÈNE V.)

2 MICHEL. — *Taisez-vous, car vous n'êtes plus dans le jeu ; c'est l'heure de la liberté humaine...*
(DEUXIÈME PARTIE, SCÈNE VII.)

3 L'AUTRE JEANNE. — *Ta vérité, c'est la légende...*
(DEUXIÈME PARTIE, SCÈNE X.)

4 MARGUERITE. — *Que du moins elle meure sûre de son droit, sûre de sa vérité, sûre de nous...*
(PREMIÈRE PARTIE, SCÈNE IV.)

5 DEUXIÈME JUGE. — *Le repentir public et la soumission à l'Église devraient être obtenus de l'hérétique de gré ou de force...*
(PREMIÈRE PARTIE, SCÈNE V.)

Catherine. Michel. Marguerite.

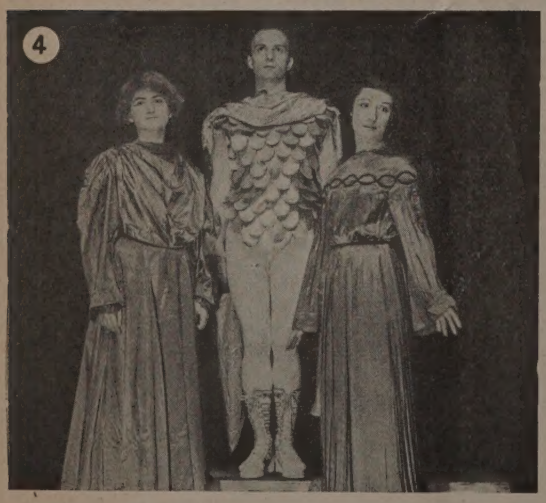

2e Juge. 3e Juge.

JEANNE ET LES JUGES

Pièce en treize tableaux
de THIERRY MAULNIER

Représentée pour la première fois sur le parvis de la Cathédrale de Rouen, le 29 mai 1949, cette pièce a été jouée pour la première fois à Paris le 16 mai 1950 au Théâtre du Vieux-Colombier, dans une mise en scène et des costumes de MAURICE CAZENEUVE.

Tous droits réservés pour tous pays, y compris les droits de traduction, de représentation théâtrale, de film, de radio, de télévision, les droits mécaniques et graphiques ainsi que tous droits futurs. Copyright 1950 by Thierry MAULNIER.

Supplément au N° 263 de « France-Illustration-Le Monde Illustré ».

PERSONNAGES :

	A Rouen	A Paris
Jeanne	*Jacqueline MORANE*	*Jacqueline MORANE*
L'Autre Jeanne	*Marcelle TASSENCOURT*	*Marcelle TASSENCOURT*
Sainte Catherine	*Martine RAUCHAUD*	*Evelyne REZVANE*
Sainte Marguerite	*Nicole MAUREY*	*Marie LEDUC*
Michel l'Archange	*Raoul de MANEZ*	*Raoul de MANEZ*
Premier Juge	*Michel VITOLD*	*Michel VITOLD*
Deuxième Juge	*Jean DAVY*, de la Comédie-Française.	*Claude MARTIN*
Troisième Juge	*Hubert PRELIER*	*Hubert PRELIER*
Premier Soldat	*Daniel IVERNEL*	*Daniel IVERNEL*
Deuxième Soldat	*Alain WOLFF*	*Paul PONCET*
Jean Massieu	*R. ALBERT-LAMBERT*	*R. ALBERT-LAMBERT*

PREMIÈRE PARTIE

SCÈNE PREMIÈRE

Dans le château de Rouen.

JEANNE, LES JUGES,
JEAN MASSIEU, GREFFIER

PREMIER JUGE. — Par le conseil de qui as-tu pris l'habit d'homme ?

JEANNE. — Passez outre.

DEUXIÈME JUGE, *avec violence.* — Par le conseil de qui as-tu pris l'habit d'homme ?

JEANNE. — Passez outre.

TROISIÈME JUGE. — Pourquoi refuses-tu de nous dire la vérité ?

JEANNE. — Tout ce que je vous dis est la vérité.

PREMIER JUGE. — A chaque audience, depuis que ce procès dure, nous t'avons demandé le serment de dire la vérité entière, et tu n'as pas fait ce serment.

JEANNE. — Pour ce qui touche à ce procès, vous aurez la vérité pleine et entière. Pour ce qui touche à mon roi, aux révélations que j'ai eues, et à ce que j'ai encore à faire, vous ne l'aurez point toute, car elle ne vous regarde pas.

TROISIÈME JUGE. — Crois-tu que l'Église n'ait pas le droit de te demander le serment de vérité ?

JEANNE. — Il y a certaines choses que j'ai juré de taire. Voulez-vous que je me parjure ?

PREMIER JUGE. — A qui as-tu juré ce que tu dis ?

JEANNE. — A mon roi et aux saintes du ciel qui me conseillent.

TROISIÈME JUGE. — Ces derniers jours, as-tu vu et entendu les saintes dont tu parles ?

JEANNE. — Il ne se passe pas de jour ou de nuit que je ne les entende et ne les voie. Croyez-vous que les murs de vos prisons les arrêtent ? Elles me touchent à l'épaule dans l'obscurité. Elles sont près de mon lit au matin quand je m'éveille. D'elles, je sais ce qu'il faut vous répondre et ce qu'il ne faut pas vous répondre. Ne croyez pas que vous aurez de moi tout ce que vous voulez parce que je suis une pauvre fille seule et sans aide. Elles sont là. Elles ne me quittent pas.

DEUXIÈME JUGE, *il revient vers Jeanne.* — Que te disent-elles ?

JEANNE. — Elles me disent de vous tenir tête, et de vous parler hardiment.

PREMIER JUGE. — Jeanne, il ne faut pas lasser la patience de l'Église. Tu as été jusqu'à présent bien traitée.

JEANNE. — Bien traitée ! Bien traitée en vérité. J'ai à me plaindre à vous d'être liée depuis la Noël avec des chaînes et des entraves de fer.

DEUXIÈME JUGE. — Tu es liée parce que plusieurs fois déjà tu as voulu t'échapper.

JEANNE. — Je l'ai voulu et le voudrai encore. C'est le droit de tout prisonnier de s'échapper.

DEUXIÈME JUGE. — Voyez comme elle est endurcie.

JEANNE. — J'ai à me plaindre à vous de ce que je suis dans la prison des Anglais, et non dans une prison de l'Église.

PREMIER JUGE. — Fais soumission et l'Église te protégera.

JEANNE. — J'ai à me plaindre à vous de ce qu'on me refuse la communion.

DEUXIÈME JUGE. — Fais soumission et tu communieras.

TROISIÈME JUGE. — Ces apparitions dont tu nous parles, tu dis qu'elles te touchent parfois à l'épaule pour t'éveiller. Ont-elles un corps terrestre ?

JEANNE. — Elles n'ont point de corps terrestre, puisqu'elles sont du ciel.

TROISIÈME JUGE. — Comment te touchent-elles à l'épaule, si elles n'ont point de corps ?

DEUXIÈME JUGE. — Comment les vois-tu, puisqu'elles n'ont point de corps ?

JEANNE. — Elles me touchent et je les vois, et elles viennent de Dieu et par son ordre.

PREMIER JUGE. — T'ont-elles dit de haïr les ennemis de celui que tu nommes ton roi ?

JEANNE. — Depuis que j'ai su qu'ils étaient les ennemis de mon roi, je ne les ai point aimés.

TROISIÈME JUGE. — Crois-tu que Dieu haïsse les Anglais et n'aime que ceux de ton parti ?

JEANNE. — Dieu veut que les Anglais quittent ce pays sur lequel ils n'ont point de droit et cessent de le piller et de le contraindre, et s'en retournent chez eux ; après quoi il les aimera autant que tout autre peuple.

TROISIÈME JUGE. — Comment sais-tu le nom des saintes qui te parlent ?

DEUXIÈME JUGE. — Sont-elles habillées du même drap ?

PREMIER JUGE. — Sont-elles du même âge ?

DEUXIÈME JUGE. — Parlent-elles ensemble ou l'une après l'autre ?

JEANNE. — Croyez-vous qu'elles ne puissent se faire entendre chacune à son tour ? Faites de même, si vous voulez que je vous réponde.

PREMIER JUGE. — Quelles preuves donnes-tu que les voix que tu entends soient bien celles des saintes Catherine et Marguerite, et de Michel l'Archange ?

JEANNE. — Je vous l'ai assez dit. Croyez-moi si vous voulez.

DEUXIÈME JUGE. — Quelles figures ont tes apparitions ?

JEANNE. — Meilleure figure que la vôtre.

TROISIÈME JUGE. — Ne crois-tu pas que le démon puisse prendre la figure des saints ?

JEANNE. — Ne peut-il aussi prendre la figure des gens d'Église ?

PREMIER JUGE. — Est-ce par le commandement de Dieu que tu as pris l'habit d'homme ?

JEANNE. — Je n'ai rien fait sans ce commandement.

PREMIER JUGE. — Crois-tu qu'il soit permis à une femme de prendre l'habit d'homme ?

JEANNE. — Ce que Dieu commande est permis.

TROISIÈME JUGE. — Quitteras-tu l'habit d'homme si l'on te promet de te donner la communion ?

JEANNE. — Je le quitterai pour recevoir la communion si vous l'exigez de moi, et je le reprendrai après, et je le garderai jusqu'à ce que j'aie achevé ce que j'ai à faire.

PREMIER JUGE. — Tes voix t'ont-elles dit que tu serais délivrée ?

JEANNE. — Ce n'est pas le procès.

DEUXIÈME JUGE, *menaçant*. — C'est le procès.

JEANNE. — Il faudra bien un jour que je sois délivrée.

TROISIÈME JUGE. — Tes voix t'avaient-elles dit que tu serais prise devant Compiègne ?

JEANNE. — Je savais d'elles que je serais prise, mais je ne savais le jour ni le lieu.

PREMIER JUGE. — Crois-tu que Dieu a voulu que tu fusses prise à Compiègne ?

JEANNE. — Je ne crois pas que rien puisse arriver sans qu'il le veuille.

TROISIÈME JUGE. — Comment Dieu a-t-il pu vouloir que tu fusses prise, s'il veut que les Anglais soient vaincus par toi ?

JEANNE. — Demandez-le-lui. Avant sept ans, les Anglais seront chassés de France.

DEUXIÈME JUGE. — Les saintes qui t'apparaissent parlent-elles l'anglais ?

JEANNE. — Pourquoi parleraient-elles l'anglais, puisqu'elles ne sont pas du parti des Anglais ?

DEUXIÈME JUGE. — Les saintes qui t'apparaissent ont-elles des cheveux ?

PREMIER JUGE. — A quel signe as-tu reconnu celui que tu appelles ton roi ?

JEANNE. — Je ne vous le dirai pas.

TROISIÈME JUGE. — A quel signe celui que tu nommes ton roi t'a-t-il reconnue ?

JEANNE. — Je ne vous le dirai pas.

PREMIER JUGE. — Tes voix t'ont-elles défendu de dire la vérité ?

JEANNE. — Voulez-vous que je vous dise ce qui ne va qu'au roi de France ?

DEUXIÈME JUGE, *brusquement*. — Qu'as-tu fait de ta mandragore ?

JEANNE. — Je n'ai pas de mandragore, et je n'en eus jamais.

DEUXIÈME JUGE. — Saint Michel, quand tu le vis, était-il nu ?

JEANNE. — Pensez-vous que Dieu soit trop pauvre pour le vêtir ?

TROISIÈME JUGE. — Crois-tu que Dieu créa saint Michel dans le mode et dans la forme où tu l'as vu ?

JEANNE. — Oui, je le crois.

TROISIÈME JUGE. — Crois-tu qu'il l'ait créé ainsi dès le principe ?

JEANNE. — Je ne sais ce que vous voulez dire.

PREMIER JUGE. — Ne t'a-t-on jamais demandé de quitter l'habit d'homme ?

JEANNE. — Je ne le quitterai point sans le congé de Notre Seigneur.

DEUXIÈME JUGE. — Ne t'es-t-il jamais arrivé de blasphémer le nom de Notre Seigneur ?

JEANNE. — Jamais.

DEUXIÈME JUGE. — Nous avons des témoins qui t'ont entendue jurer le nom du Seigneur dans ta prison.

JEANNE. — J'ai bien pu dire : Bon gré Dieu, ou : saint Jean, ou : Notre Dame. Mais ce n'est pas là jurer.

PREMIER JUGE. — Si le démon prenait la forme d'un ange, comment ferais-tu pour reconnaître si c'est là bon ange ou mauvais ange ?

JEANNE. — Je le reconnaîtrais bien.

DEUXIÈME JUGE. — Sainte Catherine, sainte Marguerite ou saint Michel l'Archange t'ont-ils écrit des lettres ?

TROISIÈME JUGE. — Crois-tu que c'est pour ton mérite que Dieu t'a choisie ?

JEANNE. — Il a plu à Dieu de choisir une pauvre fille pour chasser les ennemis du roi.

TROISIÈME JUGE. — Puisque tes voix t'ont promis le Paradis, te tiens-tu pour assurée de sauver ton âme ?

JEANNE. — Je tiens pour assuré ce que mes voix me disent, que mon âme sera sauvée, aussi fermement que si elle l'était déjà.

DEUXIÈME JUGE. — Entendez-vous parler l'orgueil ?

TROISIÈME JUGE. — Voilà une réponse d'un grand prix.

JEANNE. — Je la tiens aussi pour un grand trésor.

DEUXIÈME JUGE. — Tu as tué des Anglais.

JEANNE. — Je n'ai jamais tué quiconque de ma main.

PREMIER JUGE. — Tu as fait écrire dans ta lettre au roi Henri VI, notre sire, et à M^gr^ le duc de Bedford : « Je suis chef de guerre, et je ferai tuer tous vos gens. »

JEANNE. — Je n'ai pas fait écrire : « Je suis chef de guerre... »

PREMIER JUGE. — Cela est dans ta lettre.

JEANNE. — Je ne l'y ai point fait mettre, et j'ai fait écrire : « Je ferai tuer tous vos gens s'ils ne veulent obéir, mais s'ils veulent obéir je les prendrai à merci. »

DEUXIÈME JUGE. — Tu as conduit les gens du dauphin Charles à la bataille d'Orléans, à Meung, à Jargeau, à Patay, à Paris, et encore à Compiègne...

JEANNE. — On sait bien que je l'ai fait.

DEUXIÈME JUGE. — ... et des Anglais ont été tués. Tu as fait verser le sang des Anglais.

JEANNE. — Que ne retournaient-ils dans leur pays ?

PREMIER JUGE. — Qu'avais-tu fait peindre sur ton étendard ?

JEANNE. — J'y avais fait peindre Notre Seigneur le roi du ciel, tenant le monde.

TROISIÈME JUGE. — Ton espoir de gagner la victoire était-il fondé en ton étendard ou en toi-même ?

JEANNE. — Il était fondé en Notre Seigneur et non ailleurs.

TROISIÈME JUGE. — Quand tu es partie de ton village, sans le congé de tes père et mère, ne croyais-tu point pécher ?

JEANNE. — Quand j'aurais eu cent pères et cent mères, et quand j'aurais été fille de roi, je serais partie.

DEUXIÈME JUGE. — Pourquoi as-tu volé le cheval de l'évêque de Senlis ?

TROISIÈME JUGE. — Crois-tu être en état de grâce ?

JEANNE. — Si je n'y suis, Dieu veuille m'y mettre. Si j'y suis, Dieu veuille m'y garder, car ce doit être un grand malheur que de n'être point dans la grâce de Dieu.

DEUXIÈME JUGE. — Quand tu entends tes voix, paraît-il une lumière ?

JEANNE. — Toute lumière ne vient pas que pour vous.

Un silence.

TROISIÈME JUGE. — Tu refuses toujours de nous dire par quel signe tu te fis reconnaître de ton roi pour qu'il te confiât son armée.

JEANNE. — Je ne puis vous le dire.

DEUXIÈME JUGE. — Tu te mets en grand danger si tu refuses.

JEANNE. — Je ne vous le dirai pas que mes voix ne me l'aient permis.

PREMIER JUGE. — Tu refuses de prendre l'habit de femme ?

JEANNE. — Je veux prendre le conseil de mes voix.

TROISIÈME JUGE. — Tu refuses de te soumettre au jugement de l'Église ?

JEANNE. — Je veux prendre le conseil de mes voix. Aujourd'hui vous n'aurez rien de plus.

Ils sortent.

SCÈNE II

SAINTE CATHERINE, SAINTE MARGUERITE, SAINT MICHEL L'ARCHANGE

CATHERINE. — Elle n'a rien cédé encore.

MARGUERITE. — Elle s'épuise.

CATHERINE. — Ils jettent sur elle fil après fil, maille après maille. Je ne crains pas leurs menaces. Je crains leurs pièges.

MARGUERITE. — Je crains leur acharnement. Elle n'est pas de force, elle ne peut pas être de force. Ils sont trop nombreux, trop puissants, trop habiles. Elle est trop jeune, trop peu savante. Elle est trop seule.

MARGUERITE. — C'est à nous qu'elle s'en remet de ce qui est trop lourd pour elle. Il faut l'aider. Parlons-lui, Michel Archange. Parlons-lui.

MICHEL. — Silence.

SCÈNE III

Dans le château de Rouen.

JEANNE, LES JUGES, JEAN MASSIEU, GREFFIER

DEUXIÈME JUGE. — Abjure !

TROISIÈME JUGE. — Abjure !

JEANNE. — Laissez-moi !

PREMIER JUGE. — Abjure tes erreurs, Jeanne, et tu auras la tranquillité.

TROISIÈME JUGE. — Abjure, et tu seras tirée des mains des Anglais.

JEANNE. — Ne puis-je dormir ?

DEUXIÈME JUGE. — Tu dormiras si tu abjures.

TROISIÈME JUGE. — Tu auras la vie sauve.

PREMIER JUGE. — Tu seras libre.

TROISIÈME JUGE. — Tu gagneras le Paradis de Dieu.

PREMIER JUGE. — Ce que l'on te demande est si facile, Jeanne. Quelques mots d'une formule, que l'on te lit pour que tu les répètes devant le tribunal, et ta signature sur l'acte, un simple cercle, une simple croix puisque tu ne sais pas écrire, et ce procès est fini.

DEUXIÈME JUGE. — Jeanne, le tribunal ne te demande, pour que tu sois mise à l'abri de tout péril et délivrée de tout ennui, qu'un peu d'humilité, qu'un peu de repentir. Laisse-toi aller sur le chemin qu'on te montre. Il ne te demande point d'effort. Il te conduit à la sécurité, au repos.

JEANNE. — Des péchés que j'ai pu commettre, je me repens volontiers ; mais des révélations que j'ai eues et de ce que j'ai fait pour servir mon roi et chasser l'ennemi de France je ne me repens point, car je l'ai fait par le commandement de Dieu, et je l'ai bien fait.

DEUXIÈME JUGE. — L'acte d'accusation a relevé contre toi soixante-dix crimes.

TROISIÈME JUGE. — Tu as professé que tu entendais des voix qui venaient à toi de la part de Dieu.

PREMIER JUGE. — Tu as prétendu que tu reconnaissais dans des apparitions saint Michel, sainte Marguerite et sainte Catherine.

DEUXIÈME JUGE. — Tu t'es vantée de révélations mensongères.

TROISIÈME JUGE. — Tu as porté l'habit d'homme.

PREMIER JUGE. — Tu as abusé de l'image et du nom de Notre Seigneur, de Jésus et de sainte Marie, sa mère, sur ton étendard et sur les lettres que tu envoyais, afin de donner à croire que tu agissais et parlais pour eux.

DEUXIÈME JUGE. — Tu as dit que Dieu haïssait les Anglais.

TROISIÈME JUGE. — Tu t'obstines dans ta croyance en tes apparitions en dépit de tous les avertissements que tu as reçus.

PREMIER JUGE. — Tu refuses de te soumettre au jugement de l'Église.

TROISIÈME JUGE. — Faudra-t-il que nous te laissions dans la main du bourreau ? Que tu meures

sans confession ni sacrements ? Que ton corps ne soit même point enseveli en terre sainte ? C'est là ce qui arrive à ceux qui refusent de se soumettre à l'Église. Faudra-t-il que nous t'abandonnions comme une Sarrazine ?

JEANNE. — Je suis bonne chrétienne et bien baptisée, et je mourrai comme bonne chrétienne.

TROISIÈME JUGE. — Tu es bonne chrétienne, dis-tu. Tu crois donc que la sainte Église dont le pape est à Rome est l'Église de Dieu ?

JEANNE. — Certes, je le crois.

TROISIÈME JUGE. — Dieu peut-il te demander d'aller contre son Église ? Dieu peut-il ne pas vouloir que tu te soumettes à son Église ?

JEANNE. — Qu'est-ce que l'Église ? Quant à ce qui est de vous, je ne veux pas me soumettre à votre jugement, car vous êtes mon ennemi mortel.

DEUXIÈME JUGE. — L'insolente, l'impudente hérétique ! Je vous dis qu'elle ne pliera que devant le bourreau.

JEANNE. — Je ne veux pas me soumettre à vous, mais j'accepte de me soumettre aux décisions du Concile général qui est à Bâle.

TROISIÈME JUGE. — Que sais-tu de ce concile ?

JEANNE. — On m'a dit que c'est la réunion de toute l'Église universelle, et que, dans ce concile, il y a autant d'évêques de mon parti que du vôtre. Je veux bien m'y soumettre.

PREMIER JUGE. — Tais-toi, de par le diable ! Qui est allé parler à cette femme pour la conseiller dans sa prison ? *(Il fait venir un des Gardes.)* Qui lui a parlé ?

LE GARDE. — Maître Jean Massieu que voilà.

PREMIER JUGE. — Pourquoi l'avez-vous fait ?

JEAN MASSIEU. — Il m'a paru que ce conseil ne pouvait lui faire du mal. Devons-nous inscrire cette soumission ?

PREMIER JUGE. — Non, ce n'est pas nécessaire.

JEANNE. — Vous écrivez ce qui est contre moi et vous n'écrivez pas ce qui est pour moi.

TROISIÈME JUGE. — Jeanne, regarde-nous. Nous aussi nous sommes l'Église. Nous sommes tous ici l'Église. L'Église de Dieu, l'Église des apôtres en qui Dieu a mis l'Esprit-Saint pour qu'il y reste jusqu'à la fin du monde. T'en remets-tu à notre jugement ?

JEANNE. — Je m'en remets à Dieu, mon créateur, que j'aime de toute mon âme. Il est le roi du ciel et de la terre. Il est mon juge.

DEUXIÈME JUGE. — Veux-tu t'en rapporter au jugement de l'Église militante ?

JEANNE. — Je crois à l'Église d'ici-bas. Mais pour ce que j'ai dit et fait, je m'en rapporte à Dieu qui me l'a fait dire et faire.

DEUXIÈME JUGE. — Veux-tu dire que tu ne reconnais point de juge sur terre ?

JEANNE. — J'ai bon maître, qui est Dieu, et je m'en rapporte à Lui et à nul autre. Vous n'aurez de moi rien de plus.

DEUXIÈME JUGE. — Si tu ne veux pas reconnaître le jugement de l'Église, tu seras hérétique et tu subiras la punition du feu.

JEANNE. — Quand je serais devant le feu, vous n'aurez de moi rien de plus.

PREMIER JUGE. — Jeanne, c'est un grand orgueil que de prétendre avoir raison contre l'Église. Dieu n'aime pas qu'on croie avoir toujours raison. Personne n'a toujours raison. C'est pour les pécheurs qui se repentent qu'il y a le plus de place dans le royaume des cieux.

TROISIÈME JUGE. — Tu nous dis que les saintes du ciel et les archanges du ciel se sont adressés à une humble fille comme toi pour lui commander d'exécuter la volonté de Dieu. J'admets un moment avec toi que cela soit vrai. Cela peut aussi être faux.

JEANNE. — Je l'ai vu. Je l'ai vu vous dis-je. Je l'ai vu et entendu.

TROISIÈME JUGE. — Si cela est vrai et que tu signes que cela est faux, tu ne commets point de péché, car nul ne commet de péché en obéissant à l'Église. Si cela est faux et que tu t'obstines à prétendre que cela est vrai, contre l'Église, alors tu mets en péril ta vie éternelle. De ce que tu auras fait, soit bien, soit mal, par obéissance à l'Église et humilité chrétienne, Dieu ne te reprochera rien.

DEUXIÈME JUGE. — Comment peux-tu croire que Dieu ait fait choix de toi pour accomplir sa volonté sur la terre ? Pour faire entendre sa voix, Dieu a son Église.

JEANNE. — Prétendez-vous qu'il se taise, quand son Église se tait ?

DEUXIÈME JUGE. — La torture ! La torture ! Je vous dis qu'il faut la mener à la torture !

PREMIER JUGE. — Ne précipitons rien. La soumission que nous attendons de cette enfant ne serait pas pleine et entière, si nous la devions à la peur. Je ne désespère pas encore de convaincre sa raison. *(Il s'avance vers Jeanne.)* Jeanne, Dieu, que tu crois juste, a permis que tu fusses prise à Compiègne, l'a-t-il permis injustement ?

JEANNE. — Non certes. Mais pour mes péchés sans doute.

PREMIER JUGE. — C'est bien répondu, Jeanne. Nul ne peut, sans une folie d'orgueil, croire être sans péché. Les saints eux-mêmes ont péché. Considère donc que c'est pour ces péchés, pour lesquels Dieu t'a punie, que l'Église te demande aussi contrition : considère ce merveilleux accord entre Dieu et son Église. Ne t'occupe donc pas de savoir, mieux que l'Église, quelles ont pu être tes fautes. Toutes les fautes que tu as pu commettre, indistinctement, rejette-les loin de toi et désavoue-les en nous faisant confiance pour le reste. C'est à nous de définir tes fautes, non à toi : et s'il te semble que quelque chose te soit imputé que tu n'a pas commis, soumets-toi pourtant, soumets-toi aussi à ce qui te semble injuste, par pure humilité chrétienne. Mieux vaut donner à Dieu trop de repentir que ne lui en point donner assez. Décharge-toi sur nous de tous tes actes, Jeanne, bons ou mauvais : nous en faisons notre affaire. Fais seulement contrition et tu seras pardonnée.

JEANNE. — Je ferai acte de contrition pour mes péchés, et de grand cœur, mais non point pour avoir obéi aux révélations que j'ai eues et délivré Orléans, et battu les ennemis de mon dauphin et de mon peuple. Car rien de cela n'est péché, et je craindrais que Dieu ne me damne si je disais avoir péché en faisant ce que j'ai fait par son commandement.

DEUXIÈME JUGE. — C'est à l'Église, entends-tu, et à l'Église seule, qu'il appartient de décider si tes voix étaient de Dieu.

JEANNE. — Comment en décideraient-ils, ceux qui ne les ont pas entendues ?

DEUXIÈME JUGE. — Tu te crois donc l'esprit assez fort pour décider par toi-même de ce qui vient de Dieu et de ce qui vient du démon ?

JEANNE. — Pourquoi le démon voudrait-il que les Français chassent les Anglais de France, comme c'est leur droit ?

DEUXIÈME JUGE. — Pourquoi Dieu le voudrait-il ?

JEANNE, *elle lutte visiblement contre la fatigue.* — Voilà. Voilà pourquoi vous voulez tous que je dise que mes voix ont menti : parce que vous voulez répandre partout que Jeanne a conduit son roi à Reims et l'a fait sacrer par imposture, et que le sacre ne vaut rien, et que le droit du roi des Anglais est meilleur que le nôtre. Allez. Il est trop tard. Vous me tenez et vous pouvez me faire du mal. Mais le gros du travail est fait, car mon roi est le vrai roi, et son sacre est le vrai sacre, et à cela vous ne pouvez rien.

PREMIER JUGE. — Tu te perdras par cette obstination, Jeanne. Et n'était la patience infinie que l'Église met à sauver une âme, tu te serais déjà perdue.

DEUXIÈME JUGE. — Jeanne, nous te commandons...

PREMIER JUGE. — Nous te conjurons...

TROISIÈME JUGE, *sur un ton de froide menace.* — Nous te conseillons...

DEUXIÈME JUGE. — ... de t'en rapporter au jugement de l'Église qui est sur terre de tout ce que tu as dit ou fait, soit bien, soit mal, et spécialement de tout ce qui t'est reproché dans ce procès. Que réponds-tu ?

JEANNE. — Je m'en rapporterai à l'Église militante, pourvu qu'elle ne me commande pas chose impossible : que les révélations que j'ai dit avoir faites de par Dieu, je les renie. Car je ne les renierai pas. Ce que Notre Seigneur m'a fait faire et commandé, je ne le renierai pas; et si l'Église me veut faire faire quelque chose qui soit contraire au commandement de Dieu, je ne le ferai pas.

TROISIÈME JUGE. — Si l'Église militante te dit que tes révélations sont illusoires, ou viennent du diable, tu ne t'en rapporteras pas à l'Église ?

JEANNE. — Au cas où l'Église militante m'ordonnerait d'agir contrairement au commandement de Dieu, je ne m'en rapporterais à personne au monde, hors à Notre Seigneur, de qui je ferai toujours le commandement.

PREMIER JUGE. — Ne crois-tu pas être sujette de l'Église qui est sur terre ?

JEANNE. — Oui. Notre Seigneur, premier servi.

DEUXIÈME JUGE. — Tes voix t'ont-elles commandé de ne point te soumettre au jugement de l'Église qui est sur terre ?

JEANNE. — Elles ne me commandent point de n'obéir pas à l'Église. Notre Seigneur, premier servi.

PREMIER JUGE. — Il faudra donc en venir à des moyens plus durs.

DEUXIÈME JUGE, *aux autres.* — Ne croyez-vous pas qu'il serait temps d'aller dîner ?

PREMIER JUGE, *aux gardes.* — Emmenez-la.

On emmène Jeanne.

DEUXIÈME JUGE. — Nous ne tirerons rien d'elle par ces méthodes.

TROISIÈME JUGE. — Croyez-vous ? Nous avons déjà pu bâtir un acte d'accusation admirable et nous aurons mieux. Patience.

DEUXIÈME JUGE. — Je crois à la torture.

TROISIÈME JUGE. — Je crois à la fatigue.

SCÈNE IV

SAINTE CATHERINE, SAINTE MARGUERITE, SAINT MICHEL L'ARCHANGE

CATHERINE. — Allons. Allons à elle. Cela est intolérable.

MARGUERITE. — Depuis des semaines elle nous attend, seule dans la nuit et l'insomnie, et nous ne répondons pas. Regardez-la. Les questions tournoient autour d'elle et l'étourdissent, et tantôt on la menace, et tantôt on lui parle avec une fausse douceur, et tantôt on lui tend des pièges, et tantôt on l'embarrasse dans les raisonnements des théologiens, et elle se déconcerte, et elle se ressaisit, et elle faiblit encore, et à grand peine reprend pied, et elle ne sait plus si ce qu'elle dit est ce qu'il faut dire. Elle tourne les yeux autour d'elle et nous cherche. Comme elle nous cherche ! Regardez.

CATHERINE. — Nous ne lui avons pas manqué dans le jardin de son père, pour lui montrer le dur chemin où il lui fallait aller. Nous ne lui avons pas manqué devant son roi, quand elle parut devant lui pour le faire roi. Nous ne lui avons pas manqué à Poitiers devant les docteurs, ni dans les conseils, quand le bon et le mauvais parti étaient si difficilement discernables, ni dans les combats, ni le jour du sacre, ni dans le mauvais hasard de Compiègne, ni dans la tour de Beaurevoir ; et depuis quatre-vingt-dix jours, elle est seule, seule devant ce lourd et puissant tribunal coalisé contre elle, seule au milieu de cette ville peuplée de ses ennemis, délaissée par le roi qu'elle aime, par la France qu'elle a servi ; et toute l'Église est dressée contre elle, et la voilà pressée, harcelée, harrassée, et le front mouillé d'angoisse, seule avec sa faiblesse de femme, seule avec sa faiblesse d'enfant, et ne sachant même plus si elle a raison; et nous sommes le seul recours qu'elle espère encore, qu'elle espère désespérément ; et elle ne tient plus debout que par cet espoir qui s'effrite sous ses mains. Pourquoi, au moment où le pire commençait pour elle, a-t-il fallu que le coup le plus dur lui vint de nous ?

MARGUERITE. — Elle lutte. Elle lutte vaillamment. Elle ment vaillamment. Écoutez-la : « Oui, j'entends mes saintes. Oui, elles viennent à moi chaque nuit dans ma prison. Je prendrai leur conseil ce soir pour vous répondre ». A le leur faire croire, elle le croit presque elle-même, elle porte ce mensonge contre son cœur comme une mère son enfant mort pour que le froid ne le glace pas trop vite : « Je les entends. Je les entends presque à chaque heure. » Mais allons-nous la laisser aller ainsi à la mort pour un roi qui l'oublie, pour un peuple qui l'insulte, pour une œuvre que nul ne songe à poursuivre et pour des voix qui se sont tues ?

CATHERINE. — Archange, Archange ! Il faut l'aider !

MARGUERITE. — Archange, laissez-nous aller vers elle.

MICHEL. — Vous n'irez pas vers elle.

MARGUERITE. — Ce n'est qu'une enfant de la terre, éperdue au milieu du mal, et nous l'aimons.

MICHEL. — Il y a eu un enfant de la terre qui était aussi le Fils de Dieu : et Dieu l'a laissé prendre par les soldats, et mener au supplice, et clouer membre après membre : et il n'a pas fait un signe ; et il l'aimait.

CATHERINE. — N'as-tu pas de pitié d'elle ?

MICHEL. — Femmes, que vous êtes femmes ! J'ai pitié d'elle.

MARGUERITE. — Faut-il qu'elle souffre à ce point de souffrance ?

MICHEL. — J'ai pitié d'elle. Il faut qu'elle fasse front sans espoir à la meute qui l'a forcée et l'assiège. Il faut que son cœur s'affole comme celui de l'oiseau dans la main qui l'étouffe. Il faut qu'elle torde ses mains et qu'elle pleure dans la nuit, et qu'elle appelle, et que rien ne réponde, et qu'elle appelle, et qu'elle appelle, et qu'elle appelle. Il faut qu'elle voie s'éteindre sa dernière clarté, se dérober son dernier secours. J'ai pitié d'elle. Il faut qu'elle meure abominablement, mordue de toutes parts par des vipères de feu. J'ai pitié d'elle.

CATHERINE. — Dure pitié.

MICHEL. — Voyez la cathédrale qui monte vers nous au-dessus de la prison de Jeanne. Voyez cette grande forêt de pierre qui pousse vers le ciel et fructifie en figures taillées. Voyez les sculpteurs au travail. Il n'est tiré de la créature humaine une image digne de Dieu qu'avec la gouge et le marteau.

MARGUERITE. — N'y a-t-il pas assez d'ennemis pressés autour d'elle sans que nous aidions à l'accabler ?

MICHEL. — Chaque coup forge sa couronne.

CATHERINE. — Mais elle a peur. Mais elle voudrait vivre.

MICHEL. — Rappelez-vous ces fleurs qu'elle coupait avec les autres filles pour les suspendre à l'arbre des fées en l'honneur de Notre Dame de Domrémy. Ce qui est la fleur du monde ne le pare qu'en mourant.

MARGUERITE. — Que du moins elle meure sûre de son droit, sûre de sa vérité, sûre de nous. Que dans ses tortures, lui soit du moins épargné le doute.

MICHEL. — Dieu n'aime pas ceux qui n'ont jamais douté.

SCÈNE V

Une salle de la tour du château de Rouen, avec les instruments de torture, le bourreau et ses aides.

LES TROIS JUGES

TROISIÈME JUGE, *au deuxième Juge.* — Nous ferons donc cette expérience que vous réclamez. Mais je dois vous avouer que je n'en attends rien.

DEUXIÈME JUGE. — Devant la résistance que nous oppose cette fille, je ne vois plus d'autre moyen que de la briser dans son corps. Dans sept cas sur dix la torture donne de bons résultats, principalement sur les femmes.

TROISIÈME JUGE. — Il y a pourtant, même chez les femmes, des caractères particulièrement intraitables sur qui les plus grandes douleurs du corps restent à peu près sans effet N'oublions pas que Jeanne est une fille de la campagne, solide, sans doute dure à la souffrance.

DEUXIÈME JUGE. — Il ne faut pas se fier à ces apparences-là. J'ai vu des rustres pleins de santé avouer tout ce qu'on voulait avant même qu'on les eût touchés, et de maigres moines presque sans chair de qui ni le chevalet, ni le fer rouge, ni le sel sur les plaies vives ne pouvaient rien tirer. C'en était fatigant.

PREMIER JUGE. — Il se peut fort bien que Jeanne cède à la torture. L'accusée, bien qu'elle appartienne à la race des fanatiques qu'on ne réduit que difficilement, est très jeune, sensible, et nous l'avons vue se troubler et pleurer plus d'une fois. Il se peut donc que nous arrivions à nos fins par une pression physique assez rude... Cependant...

DEUXIÈME JUGE. — Cependant ?

PREMIER JUGE. — Que voulons-nous obtenir de Jeanne ? Une rétractation publique concernant les révélations soi-disant divines qu'elle a reçues afin de briser définitivement les prétentions du dauphin Charles à faire de la défense de sa cause une espèce de guerre sainte, je dirai presque une croisade. L'important c'est de ruiner le prestige de cette prophétesse que les hommes du parti armagnac ont su si habilement utiliser. Or pour qu'un désaveu public de la bouche de Jeanne ait tout son poids devant l'opinion il faut qu'il soit consenti librement, sur les seules exhortations de l'Eglise, et sans contrainte exercée sur le corps. Je ne crois pas que le cardinal de Winchester considère comme satisfaisant un désaveu arraché par la torture.

DEUXIÈME JUGE. — Qu'elle se renie de bon gré ou de force, je vous assure que la confiance du parti français en elle en sera pareillement touchée. Ceux qui la suivent la croient capable de résister à toutes les tortures. A la première faiblesse, elle sera discréditée.

TROISIÈME JUGE. — Je suis pourtant de l'avis du premier juge, encore qu'il me paraisse s'appuyer sur des considérations bien étroitement politiques. Je vous rappelle que la procédure de l'Inquisition de la foi vous autorise à soumettre à la question ceux qui sont suspects d'hérésie pour les forcer à avouer ce qu'ils prétendent cacher au tribunal, à revenir sur les mensonges qu'ils auraient faits et à découvrir leurs complices : non pour leur faire abjurer leurs erreurs et reconnaître les vérités de la foi qu'ils ont offensée. Les vérités de la foi ni l'autorité de l'Eglise ne peuvent être imposées par force. Nous n'avons pas le pouvoir de contraindre le pécheur au repentir, et si nous le faisions, ce repentir serait sans valeur. Nous laissons donc le coupable libre de faire soumission, quitte à le livrer au bûcher s'il ne veut y consentir.

DEUXIÈME JUGE. — Modération dangereuse. C'est ainsi que l'on voit des hérétiques endurcis proclamer insolemment leur erreur à la face de l'Eglise, jusque dans le feu, et provoquer ainsi

dans les consciences de ceux qui contemplent cette rébellion un ébranlement redoutable. N'oublions pas que c'est par l'intrépidité des martyrs dans les supplices que la vraie foi s'est propagée dans l'empire des Césars et a triomphé de tous les obstacles. Nous devrions craindre de laisser les hérétiques témoigner pour l'hérésie. Le repentir public et la soumission à l'Eglise devraient être obtenus de l'hérétique de gré ou de force : il appartiendrait alors à Dieu, qui sonde les âmes, de faire le partage entre les repentirs sincères et ceux qui ne le sont pas.

PREMIER JUGE. — Voilà une proposition bien inquiétante; et, que vous ayez tort ou raison, nous ne pouvons rien changer à ce qui est. La procédure de la question ne peut donc être appliquée à Jeanne que dans les limites étroites que vient de nous rappeler l'Inquisiteur de la foi, et en tenant compte des réserves politiques importantes que j'ai faites moi-même. L'intérêt du roi Henri VI, notre sire, et la doctrine de l'Eglise en la matière exigent également que le désaveu de Jeanne soit librement consenti. Nous pouvons toutefois vous satisfaire en appliquant la torture à l'accusée pour la forcer à faire la lumière sur tels points du procès où elle s'obstine à nous cacher la vérité, ou à nous mentir. Limitée ainsi dans son objet, la torture n'en aurait pas moins l'avantage d'amollir selon toute probabilité Jeanne dans sa résistance quant au point principal, qui est l'abjuration que nous lui demandons. J'accepte donc le principe de la torture, sous une réserve : que les tourmenteurs n'aillent point jusqu'à briser des membres ou provoquer des plaies évidentes, qui pourraient le jour de la pénitence publique semer dans le peuple des doutes quant à la sincérité de cette pénitence.

Jeanne entre, avec des gardes, et est arrêtée devant des instruments de torture. Entrent le bourreau et ses aides.

PREMIER JUGE. — Jeanne, en de nombreux points du procès qui t'est fait, tu as jusqu'à présent caché la vérité à l'Eglise ou tu as tenté de l'égarer par des mensonges. Nous avons, sur ces points, des informations certaines, des preuves ou des présomptions véhémentes, et tu ne peux plus espérer nous tromper.

Jeanne se tait.

DEUXIÈME JUGE. — Voici le bourreau, voici ses aides. Ils disposent de tous les moyens qu'il faut pour contraindre à parler ceux qui refusent de parler. Dans un instant tu vas être mise entre leurs mains. Prends le temps de la réflexion. Tu n'as peut-être jamais vu appliquer la torture, mais, moi, je l'ai vue appliquer, et je t'affirme que c'est une laide chose. Une chose qui fera souffrir tes membres comme ils n'ont jamais souffert : une chose qui te fera crier comme tu n'as jamais crié.

Jeanne se tait.

TROISIÈME JUGE. — Jeanne, tu as prétendu que tes saintes et tes archanges venaient te visiter chaque jour dans ta prison. Nous savons que c'est faux. Tu as prétendu que tu n'avais jamais juré par le nom du Seigneur dans ta prison. Nous savons que c'est faux. Tu as prétendu qu'en certaines occasions Dieu t'avait fait reconnaître de ceux de ton parti par des signes visibles, et nous avons des témoins qui disent que c'est faux.

Jeanne se tait.

PREMIER JUGE. — Nous n'aimons pas les tortures. Mais nous ne pouvons te laisser t'obstiner dans des inventions mensongères par lesquelles tu t'exposes à des périls plus grands encore que ceux que tu encours en ce moment. Pour te ramener à la voie et à la connaissance de la vérité et pour t'assurer, si nous le pouvons, le salut de l'âme, aucun moyen ne nous paraîtra trop dur.

TROISIÈME JUGE. — Jeanne, si tu ne veux revenir à la raison tu seras mise entre les mains de ces hommes et abandonnée par l'Eglise de Dieu, et livrée au feu temporel, et livrée au feu éternel.

DEUXIÈME JUGE, *aux bourreaux.* — Saisissez-la, vous autres. Jeanne, nous te sommons de nous dire la vérité concernant tes fautes et tes crimes, et les voix que tu prétends avoir entendues, ou tu vas être torturée sur-le-champ.

JEANNE. — Quand vous devriez écarteler mes membres et faire partir mon âme hors de mon corps, je ne vous dirais autre chose que ce que je vous ai dit. Et si vous me faisiez dire autre chose, après, je dirais toujours que vous me l'auriez fait dire par force.

DEUXIÈME JUGE, *aux autres.* — Que faisons-nous ?

TROISIÈME JUGE. — Je ne crois pas que nous puissions tirer grand profit de tout ceci.

PREMIER JUGE. — C'est aussi ce qu'il me semble. *(A haute voix :)* Devant l'endurcissement de cette femme et craignant que les tourments de la torture lui soient d'un faible secours, nous décidons de surseoir à leur application jusqu'à ce qu'il en soit de nouveau délibéré.

SCÈNE VI

SAINT MICHEL L'ARCHANGE, SAINTE MARGUERITE, SAINTE CATHERINE

CATHERINE. — Cette fois, cette fois encore elle a été la plus forte.

MARGUERITE. — Ils ont tout essayé maintenant.

MICHEL. — Ils n'ont pas tout essayé.

CATHERINE. — Que lui reste-t-il à affronter ?

MICHEL. — Le pire.

MARGUERITE. — Que faut-il faire ?

MICHEL. — Attendre. Attendre comme ce peuple attend.

CATHERINE. — Qu'attend-il ?

MICHEL. — La preuve. La preuve que ses voix étaient bien de Dieu.

MARGUERITE. — Ne le savons-nous pas, nous qui étions ces voix ?

MICHEL. — Nous lui avons parlé. Nos paroles n'étaient que des paroles. C'est à elle de leur donner leur poids, leur poids divin. C'est à elle de faire que ce qui est vrai soit vrai.

CATHERINE. — Comment pourrait-elle donner la preuve ?

MICHEL. — Comment la preuve a-t-elle été donnée sur le Calvaire ? La preuve ne s'écrit qu'avec des mots de sang.

SCÈNE VII

Dans la prison de Jeanne.

JEANNE, LES JUGES

PREMIER JUGE. — Jeanne, nous avons une bonne nouvelle pour toi.

JEANNE. — Une bonne nouvelle ? Dieu du ciel, le roi paie-t-il rançon pour moi ?

PREMIER JUGE. — Non.

JEANNE. — Ah !

PREMIER JUGE. — Non. Ton roi a d'autres pensées en tête que ta rançon. La nouvelle n'est pas aussi bonne. Elle est bonne cependant. Le tribunal a décidé que tu ne serais pas torturée.

JEANNE. — Je vous en remercie. Je n'aurais point aimé être torturée.

DEUXIÈME JUGE. — Ne te réjouis point trop que la torture te soit épargnée. Cela est signe que ton âme est si obstinée au mal que les tourments du corps ne semblent point devoir lui profiter.

JEANNE. — Dites que pour ce que vous voudriez me faire avouer, et ce que veulent mes ennemis, il ne serait pas bon pour vous qu'on sût que j'ai été torturée.

TROISIÈME JUGE. — Jeanne, nous sommes sans haine contre toi, et peut-être même péchons-nous par excès de ménagement. A quoi bon cette insolence ? Tu te plains du procès que nous te faisons : c'est ce procès qui te protège. Si l'Eglise ne t'avait réclamée pour être jugée selon une procédure loyale et régulière, ceux que tu nommes tes ennemis, et à qui tu as fait tant de mal, auraient réglé ton affaire depuis longtemps.

PREMIER JUGE. — Jeanne, non seulement nous t'avons épargné la torture, mais nous t'avons laissée, selon ton vœu, te reposer, te recueillir, et même consulter ces apparitions que tu nommes tes voix, si elles sont venues te conseiller, ce dont nous doutons. Ne veux-tu pas que nous parlions doucement et raisonnablement ?

DEUXIÈME JUGE. — Prends-y garde, voici ta dernière chance.

PREMIER JUGE. — Voilà que vous allez de nouveau effrayer cette enfant. Non, Jeanne, il ne s'agit pas aujourd'hui d'un interrogatoire, mais plutôt d'une conversation qui ne t'engage pas plus que nous, et qui ne figurera pas dans les actes du procès. Tu peux voir que le greffier n'est pas avec nous. Nous sommes venus te parler amicalement.

JEANNE. — Dites ce que vous avez à dire.

PREMIER JUGE. — Revenons un instant à ces voix que tu dis être venues du ciel. Sans doute les as-tu entendues, puisque tu le soutiens si fermement. Mais tu ne peux donner de preuve que ces voix ne viennent pas du démon, et tu es avertie que dans les procès qu'elle fait à ceux qui ont déclaré entendre de telles voix l'Eglise conclut toujours à l'enchantement, à la possession ou au maléfice démoniaque. Te voilà déjà en grand danger.

JEANNE. — Mes voix ne sont pas ce que vous dites.

PREMIER JUGE. — Peut-être. Je ne veux pas sonder aujourd'hui ces mystères. Je te parle simplement et humainement de cela seul qui est certain. Tu es avertie aussi que celui à qui on fait un procès d'idolâtrie ou de sorcellerie est admis par l'Eglise à désavouer ses erreurs — ce que l'Eglise tient pour ses erreurs — et à faire pénitence. Alors il est relâché ou soumis à une peine légère. Mais s'il s'obstine à tenir pour vrai ce que l'Eglise lui dit être faux et s'il s'oppose ainsi à l'enseignement de l'Eglise et devient rebelle à ses commandements, alors il est tenu pour hérétique irréductible, livré au bourreau et brûlé, sans parler des peines de l'enfer qui l'attendent, puisqu'il s'est retranché du corps de la chrétienté.

JEANNE. — De tout cela vous m'avez déjà menacée.

PREMIER JUGE. — Je ne te menace pas, Jeanne. Je cherche à m'expliquer à moi-même tes raisons. Je vois que tu t'exposes délibérément à un grand péril dans ce monde et dans l'autre, délibérément et non sans courage...

DEUXIÈME JUGE. — Allez-vous maintenant la féliciter ?

PREMIER JUGE. — Je vous ai déjà dit que vous ne faisiez rien de bon avec vos méthodes violentes et brutales. Cette fille a de la fierté et aussi de la sagesse : c'est à sa raison et à sa religion qu'il faut parler et non pas lui faire peur. Allez faire la grosse voix aux sorciers de village. Ce débat-ci est d'une autre importance... Je disais donc, Jeanne, que tu cours un grand péril, volontairement. Pourquoi ? Pourquoi, je vais te le dire. Non par désir de nuire à la foi et à l'Eglise, car tu te crois à coup sûr bonne chrétienne. Non par orgueil, car tu n'es pas de ces hérétiques de vocation qui prétendent comprendre à leur façon l'enseignement qu'ils ont reçu. Mais parce que tu ne veux pas faire de tort à celui que tu nommes ton roi et à ceux de ton parti.

JEANNE. — Je ne sais où vous voulez en venir, mais vous ne me tromperez pas.

PREMIER JUGE. — Qui cherche à te tromper ? Je te dis que si tu ne veux rien révoquer des révélations que tu as eues concernant ton roi, et de la guerre que tu as faite aux Anglais, et du sacre que tu as fait faire à Reims, c'est parce que tu crains que les Anglais n'en tirent avantage contre les tiens. Tu es intelligente, Jeanne. Tu sais que si tu reconnais que tes voix étaient illusoires, et que tu n'avais point de mission de Dieu, le dauphin Charles sera déconsidéré dans tout ce qu'il a fait avec toi et sur ton conseil. Son sacre ne vaudra plus rien, et ses troupes ne croiront plus en lui.

JEANNE. — Oui, c'est cela que vous voulez.

PREMIER JUGE. — Te voilà donc prête à monter sur le bûcher pour servir, jusqu'au bout, la politique et la propagande du dauphin Charles. C'est une fidélité très estimable, Jeanne. Mais elle n'est guère payée de retour. Jeanne, depuis que tu as été prise à Compiègne, celui que tu nommes ton roi ne s'est guère soucié de toi.

JEANNE. — Mon roi me délivrera et il rentrera dans Paris, et les Anglais repasseront la mer : et ce jour-là pourrait bien n'être pas bon pour vous.

PREMIER JUGE. — Jeanne, sais-tu qu'il n'a jamais été proposé de rançon pour toi ? Peut-être, depuis que tu as été prise, ton roi n'est-il plus aussi certain que tu lui aies été envoyée par Dieu.

JEANNE. — Mon roi a cru en moi. Mon roi croit en moi.

PREMIER JUGE. — Sais-tu la lettre que ton roi a fait envoyer par son chancelier dans toutes ses villes, quand tu fus prise à Compiègne ? Nous avons cette lettre. Je puis t'en donner lecture. *(Il lit :)* « Je vous donne avis que Jeanne la Pucelle a été prise devant Compiègne parce qu'elle ne voulait suivre nos conseils et faisait tout à son plaisir. Dieu a voulu que Jeanne la Pucelle fût perdue parce qu'elle s'était laissée aller à l'orgueil et portait de trop riches habits, et parce qu'elle ne faisait pas ce que Dieu lui avait commandé, mais seulement sa volonté. »

JEANNE. — Vous mentez ! Vous croyez pouvoir me jouer parce que je ne sais pas lire. Mais je connais le sceau royal, et vous ne me tromperez pas.

Elle arrache la lettre, la regarde, la repose, reste un instant silencieuse, fond en larmes.

PREMIER JUGE. — Voilà comme ton roi croit en toi, Jeanne. La vérité est que du jour où tu as été faite prisonnière, il n'a voulu que se délier de toi.

JEANNE. — Mon Dauphin. Mon gentil Dauphin.

PREMIER JUGE. — Il aurait été d'un mauvais effet que sa fortune parût associée à la tienne alors qu'il t'arrivait malheur. Plutôt déclarer qu'on n'avait rien de commun avec toi. C'est de bonne politique.

JEANNE, *elle relève la tête avec défi.* — Il n'empêche que tout ce que je lui ai rendu par la volonté de Dieu, il le tient, et il le tient bien. Les provinces qu'il a conquises, les villes qui se sont données à lui, vous ne les lui reprendrez pas : et la couronne qui a été mise sur sa tête à Reims, vous n'irez pas non plus la reprendre. Allez. Vos amis sont perdus. Il a la plus belle armée qu'il y eut jamais en France, et bientôt elle sera ici. Je serai délivrée. Mes voix m'ont dit que je serais délivrée.

PREMIER JUGE. — Il se peut que tes voix te l'aient dit. Elles pouvaient être informées de certaines nouvelles qui entrent partout, et même dans les prisons... Car il est vrai que le capitaine La Hire et le maréchal de Rais, tes compagnons de guerre, ont été vus avec un fort parti de cavaliers non loin des Andelys.

JEANNE. — Près des Andelys ? Près de Rouen ?

PREMIER JUGE. — Près de Rouen. Avec plus de trois cents lances.

JEANNE. — De Rais, La Hire près de Rouen, avec une bonne troupe ! Ah ! Je savais, je savais qu'ils ne me laisseraient pas dans vos mains sans combattre. Je vous ai toujours dit que je serais délivrée.

PREMIER JUGE. — Je n'ai pas fini, Jeanne. Ils ont campé là quelque temps, assez pour se renseigner, sans doute, sur ce qu'il y avait de forces anglaises dans la ville. Et puis...

JEANNE. — Et puis ?

PREMIER JUGE. — Et puis ils ont renoncé à l'attaque. Peut-être ont-ils su que les Anglais envoyaient du monde contre eux. Alors ils sont partis.

JEANNE. — Ils sont partis ?

PREMIER JUGE. — Ils sont partis vers le Midi, vers Charles. Sans doute n'étaient-ils pas tout à fait décidés.

JEANNE. — Ils reviendront ! Vous ne connaissez pas les hommes de La Hire. Moi je les connais. J'étais à Patay, juge, et vous n'y étiez pas, et La Hire avec notre avant-garde s'est jeté sur l'armée de Talbot et de Falstaff, et nous avons forcé notre marche avec le gros pour leur porter secours ; et quand nous sommes arrivés il n'y avait plus d'armée anglaise. Je les connais. Bientôt ils seront ici.

PREMIER JUGE. — Tu as peut-être raison. Peut-être sont-ils allés chercher du renfort.

JEANNE. — Ils sont allés chercher du renfort.

PREMIER JUGE. — Ce qui est malheureux pour toi, c'est qu'il leur faut aller le chercher loin. Tu ne sais peut-être pas, Jeanne, qu'à l'automne ton roi a fait retirer toutes ses troupes vers la Loire, et abandonné aux Anglais et au duc de Bourgogne tout le pays que tu lui avais conquis, mises à part deux ou trois places fortes, qui sont assiégées. Il a licencié la plus grande partie de ses troupes. Il ne semble pas qu'il veuille entrer en campagne cette année. Comment le pourrait-il ? Il n'a pas ce qu'il faut pour faire campagne. Il semble plutôt qu'il veuille faire la paix.

JEANNE. — Vous mentez. Vous mentez encore. Il sait qu'il ne doit pas faire la paix tant qu'il y a un Anglais en France. Ah ! les Anglais et vous me ferez peut-être mourir, mais il n'importe que je meure, car ce que j'ai commencé sera achevé.

PREMIER JUGE. — De ce que tu as commencé, je ne vois guère ce qui reste, Jeanne. La fièvre que tu avais éveillée sur ton passage est calmée. Le terrain que tu avais gagné est perdu. Je crois qu'on commence à t'oublier. Ton roi est jeune, et ne peut penser tout le temps à la guerre, d'autant qu'il n'est pas très guerrier. Nos rapports disent qu'il donne de très belles fêtes à Chinon.

JEANNE. — Vous parlez. Vous parlez.

PREMIER JUGE. — Le peuple... Bien sûr, il y a aussi le peuple. Mais le peuple est fatigué de la guerre, lui aussi. Un an de paix nourrit mieux qu'un jour de victoire. Tant que tu as été à sa tête, le peuple a aimé la victoire. Le peuple a cru que tu étais l'envoyée de Dieu tant que tu lui as donné la victoire. Maintenant tu es prise. Le peuple pense que si tu as été prise c'est que tu n'étais pas vraiment l'envoyée de Dieu.

JEANNE. — Le peuple ne pense pas ce que vous dites.

PREMIER JUGE. — Tu traverses assez souvent les rues de Rouen, de ta prison au château où l'on te juge. Ecoute ce qu'on dit à haute voix sur ton passage. A quoi sert de crier contre l'évidence, Jeanne ! La vérité est que tu t'obstines à faire une guerre dont plus personne ne veut, que tu exposes ta vie pour des gens qui ne se soucient pas de toi, que ceux que tu crains de trahir t'ont déjà trahie, que tes compagnons les plus dévoués ont eux-mêmes renoncé à te sauver, que ce que tu défends avec tant d'acharnement n'existe plus, et que tu n'intéresses plus personne.

JEANNE. — Il me reste mes voix. Il me reste Dieu.

PREMIER JUGE. — De tes voix nous ne savons rien, sinon que tes saintes et tes anges doivent se montrer dans une lumière bien obscure et se faire entendre de toi d'une façon bien silencieuse, car la femme que nous avons mise auprès de toi dans ta prison n'en a jamais rien observé. Quant

à Dieu, il parle sur la terre par le ministère de son Eglise, et nous sommes cette Eglise, et cette Eglise ne te donne pas raison. Jeanne, ne crois-tu pas que ce sont là aussi des signes ?

JEANNE. — Vos signes ne sont pas pour moi, et mes signes ne sont pas pour vous.

PREMIER JUGE. — Ne crois-tu pas que le moment est venu d'un peu de sagesse ? Tu ne peux être pour la guerre contre les hommes de guerre, pour le peuple contre le vœu du peuple, pour ton roi contre ton roi, et pour Dieu contre son Eglise. On te demande l'aveu de quelques erreurs. Ne cherche pas à savoir par toi-même si ces erreurs ont été des erreurs : ce n'est pas là ton affaire, mais la nôtre, et tu es déchargée de cet examen. Songe seulement qu'en abjurant ce qu'on te demande d'abjurer tu ne fais aucun tort à ceux de ton parti, et qu'en refusant de le faire tu ne les sers plus en rien, puisque tu ne comptes plus dans leur jeu, puisque ce que tu peux faire et ne plus faire est désormais sans importance. Il faut voir les choses comme elles sont, Jeanne, l'histoire de la Pucelle d'Orléans est finie.

JEANNE. — Pourquoi donc prenez-vous toute cette peine ?

PREMIER JUGE. — Pour le soin de ta vie et pour le soin de ton âme, qui sont l'une et l'autre en grand danger. Jeanne, considère bien le désert que tu peuples de tes illusions. Tu n'as ni secours à attendre ni scrupules à avoir du côté de ton parti, qui t'a reniée. Tous tes appuis t'ont fait défaut. Tu es déliée de toute obligation. Tu es seule. Vas-tu mourir pour ceux qui se sont détournés de toi et encourir les peines éternelles pour une œuvre qui tombe en poussière ? Demain, tu seras conduite au cimetière de Saint-Ouen et devant le bûcher, devant le bourreau, face au peuple, l'Eglise te conjurera une dernière fois de reconnaître tes fautes et de te soumettre à sa vérité. Si tu résistes à ce dernier appel, notre amitié pour toi, notre pitié pour toi ne pourront plus rien. Tu as la nuit pour prendre ta décision. La nuit porte conseil.

Ils sortent.

JEANNE, *restée seule, elle tombe à genoux.* — Notre Seigneur qui fîtes descendre votre Fils parmi les hommes pour qu'ils connussent le chemin qui mène vers vous et ne fussent plus livrés au mal. Notre Dame, Notre Dame de mon village. Christ, qui fûtes livré comme je suis livrée, Christ, qui fûtes jugé comme je suis jugée, et qui savez notre douleur dans votre chair. Michel, Gabriel, soldats de Dieu, sainte Catherine, ma sœur dans le ciel, sainte Marguerite, ma sœur dans le ciel, je vous appelle, je vous appelle.

UNE VOIX, *doucement.* — Désespère.

JEANNE. — Parlez-moi. Parlez-moi, vous qui m'avez si longtemps parlé. Parlez-moi. Suis-je seule au monde ? Parlez-moi. Mon roi m'abandonne.

LA VOIX, *doucement.* — Désespère.

JEANNE. — Mes chevaliers m'abandonnent. De qui aurai-je un secours ? Voyez où je suis. Je suis rendue, je suis à bout : et demain l'assaut sera plus rude encore, et je ne puis plus rien tenir de ce que je vous ai promis.

LA VOIX, *de même.* — Désespère.

JEANNE. — Mon peuple m'abandonne. Votre Eglise est contre moi. Mon œuvre m'abandonne. Faut-il lutter quand le combat n'a plus de sens ? Faut-il mourir d'une mort qui n'est plus utile à personne ? Je mourrai. Je mourrai si un mot de vous me le commande. Mais faut-il donner ma vie pour que le don soit méprisé et tourné en dérision ?

LA VOIX, *de même.* — Tes voix t'abandonnent. Ton Dieu t'abandonne. Désespère.

JEANNE. — Un mot de vous ! Un mot de vous !

LA VOIX, *de même.* — Désespère, désespère, désespère, désespère.

JEANNE. — Je suis perdue.

DEUXIÈME PARTIE

SCÈNE VIII

SAINTE CATHERINE, SAINTE MARGUERITE, SAINT MICHEL L'ARCHANGE

CATHERINE. — N'y aura-t-il pas de fin à cette horreur ? Ne saurons-nous pas pourquoi il nous est interdit d'aller à son secours ? Qu'attends-tu d'elle ?

MICHEL. — Qu'elle trouve son chemin en trébuchant dans les ténèbres.

MARGUERITE. — N'avons-nous pas été désignées pour l'éclairer et lui tendre la main ? Ne nous as-tu pas, toi-même, porté l'ordre ? Ne l'as-tu pas, toi-même, guidée, conseillée ?

MICHEL. — De ce qui lui reste à accomplir, il convient qu'elle soit seule responsable. Voici le moment où elle va être pesée pour la terre et pour le ciel. Pesée à son poids. A son seul poids. Ne faussez pas la balance.

CATHERINE. — Que peut, sans aucun secours du ciel, une créature humaine ?

MICHEL. — Pourquoi la liberté aurait-elle été donnée à l'homme s'il n'en avait jamais l'usage ? Il y a des moments dans la vie de tout homme où la main qui est sur son épaule se retire de lui, où toute voix se tait à son oreille, et où il faut qu'il prenne parti, et qu'il fasse son choix dans le silence de Dieu : et il ne le sait pas, mais c'est alors que Dieu prend sa mesure. Tout serait trop facile, vraiment trop facile, si nous étions toujours là à leur dire : « A droite, à gauche, avance, arrête. » Le moment est venu pour Jeanne. Le moment où elle a toute la charge d'elle-même, et où Dieu est pour elle comme s'il n'était pas. Nous l'avons bien aidée. Nous l'avons aidée à Domrémy, à Orléans, et d'Orléans au sacre, et notre aide a été à la mesure de cette tâche prodigieuse pour quoi elle avait été marquée. De ce qui lui reste à faire, elle seule, entendez-vous, elle seule aura le mérite ou

le démérite, et tout ce qui la concerne a été remis entre ses faibles mains enchaînées pour qu'elle en soit digne ou indigne, pour qu'elle le tienne ou pour qu'elle le lâche. Taisez-vous, car vous n'êtes plus dans le jeu : c'est l'heure de la liberté humaine, et nous ne pouvons rien pour elle, car du poids qu'elle porte nous ne pouvons la décharger sans la détruire. Dieu est maintenant spectateur.

SCÈNE IX

L'ABJURATION

Au cimetière de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen, Jeanne, sur un échafaud devant le tribunal. Près d'elle le bourreau, une torche allumée à la main, prêt à enflammer le bûcher. Le tribunal : les juges, le cardinal anglais, une foule de juges et de gens d'Eglise. Anglais, peuple.

PREMIER SOLDAT. — C'est de bon bois. Du bois bien sec. Je l'ai vu de près.

DEUXIÈME SOLDAT. — Elle abjurera.

PREMIER SOLDAT. — Elle n'abjurera pas.

DEUXIÈME SOLDAT. — Tu paries ?

PREMIER SOLDAT. — Je parie. On la brûlera.

DEUXIÈME SOLDAT. — On ne la brûlera pas. Tu paries ?

PREMIER SOLDAT. — Je parie.

DEUXIÈME SOLDAT. — Remarque que cela vaudrait mieux.

PREMIER SOLDAT. — Quoi ?

DEUXIÈME SOLDAT. — Qu'on ne la brûle pas.

PREMIER SOLDAT. — Quelle idée ! S'ils la brûlent, on n'en parlera plus.

DEUXIÈME SOLDAT. — S'ils la brûlent, on n'a pas fini d'en entendre parler.

PREMIER SOLDAT. — Crois-tu que la guerre sera bientôt finie ?

DEUXIÈME SOLDAT. — On le disait après Azincourt. On le disait avant Orléans. On le dit aujourd'hui. Sait-on jamais avec ces Français ? Ils ont une armée qui renaît de ses morts.

PREMIER SOLDAT. — Tais-toi. Ils commencent.

PREMIER JUGE. — Ecoute, Jeanne ; écoute, peuple. Pour le repentir de Jeanne, pour son salut dans le ciel, pour son salut sur la terre, voici la dernière admonition. Voici l'Eglise qui tend une dernière fois les mains vers son enfant rebelle, pour l'accueillir et la protéger contre tout mal et lui pardonner si elle lui fait soumission. Jeanne, voici l'heure de choisir.

JEANNE. — Mon Dieu, je n'ai plus de force si vous ne me donnez la vôtre. Sainte Marguerite, sainte Cathèrine...

DEUXIÈME JUGE. — Puisque Jeanne, dans sa criminelle obstination...

JEANNE. — Saint Michel Archange...

DEUXIÈME JUGE. — ... récuse l'autorité de la sainte Eglise catholique, et de notre Saint-Père le pape de Rome, et de ceux qui sont juges en son nom en ce diocèse...

JEANNE. — Saint Gabriel Archange...

DEUXIÈME JUGE. — C'est à la voix de Notre Seigneur lui-même que je m'en rapporterai, à la voix de Notre Seigneur à qui elle se prétend soumise, et qui à l'avance l'a condamnée. A la voix de Notre Seigneur, telle qu'elle est écrite pour l'éternité dans les saints livres, et non à ces voix illusoires que celle-ci prétend avoir entendues, soit qu'elle mente, soit que ces voix soient du démon et lui aient menti.

JEANNE. — Un signe ! Un signe ! Il faut que je sache. Il faut que je sache.

DEUXIÈME JUGE. — Ecoutez donc la voix de Notre Seigneur, écoutez la seule voix, telle qu'elle est rapportée au chapitre XV de saint Jean : « Le sarment ne peut lui-même porter de fruits s'il ne demeure attaché à la vigne. » De là, il faut déduire que tout catholique doit demeurer dans la vraie vigne de notre sainte mère l'Eglise que le Christ, de sa droite, a plantée pour qu'elle fructifie jusqu'à la fin des temps. Le sarment s'est séparé. Jeanne s'est séparée de la vigne universelle par ses erreurs et par ses crimes, et jamais en France il n'y a eu tel scandale. Jamais en France il n'y a eu tel scandale qu'au sujet de cette Jeanne, magicienne, idolâtre et schismatique, et comme elle s'est séparée, celui qu'elle dit son roi aussi s'est séparé, pour avoir cru en elle et pour l'avoir aimée. Ha ! Noble maison de France, n'est-ce pas grande pitié que tu aies été ainsi abusée ? France, tu as toujours été la chambre très chrétienne. Et Charles, qui se dit ton roi, s'est associé, hérétique et schismatique qu'il est, aux paroles et aux actions d'une femme inutile, diffamée, toute pleine de déshonneur : et non pas lui seulement, mais avec lui tout le clergé de son obédience qui est criminel de ne l'avoir point condamnée. Jeanne, je te le dis, ton roi, qui se dit roi de France, en adhérant et en croyant à toi, est devenu hérétique et schismatique. Jeanne, je te parle, et je te dis que ton roi est hérétique et schismatique.

JEANNE. — Voilà donc où vous vouliez en venir ! Quand il devrait m'en coûter la vie, je proteste et je jure que mon roi est le plus noble chrétien de tous les chrétiens, celui qui aime le mieux la foi et l'Eglise, et qu'il n'est pas ce que vous dites.

DEUXIÈME JUGE. — Tu as agi contre la majesté royale. Tu as agi contre la foi catholique. Tu as agi contre Dieu. Voici le bûcher, voici le bourreau. Voici la flamme au poing du bourreau, et voici tes juges, qui plusieurs fois t'ont conjurée et sommée de soumettre à la sainte Eglise tes paroles et tes actions. Jeanne, fais-tu soumission ?

JEANNE. — Je vous réponds comme j'ai déjà répondu : que tout ce que j'ai fait, que tout ce que j'ai dit soit raconté à Rome devant notre Saint-Père le pape, auquel je me rapporte, après Dieu, premier toutefois. De ce que j'ai fait, de ce que j'ai dit, je ne charge ni mon roi ni autre personne. S'il y a quelque faute, à moi seule est la faute.

DEUXIÈME JUGE. — De ce que tu as fait, de ce que tu as dit et que l'Eglise a condamné, veux-tu nous donner le désaveu ?

JEANNE. — Je m'en rapporte à Dieu et à notre Saint-Père le pape.

DEUXIÈME JUGE. — On ne peut aller chercher notre Saint-Père si loin. Ceux qui sont ici te parlent en son nom, Jeanne, fais-tu soumission ?

JEANNE. — Mon Dieu, mes saints, mes anges, j'ai été menée où je suis pour vous servir. Je crie vers vous qui m'avez si longtemps conseillée. Ne vous entendrai-je plus sur cette terre ? Ne me direz-vous pas ce qu'il faut que je fasse ?

DEUXIÈME JUGE. — Jeanne, fais-tu soumission ?

JEANNE. — Mon doux Seigneur qui êtes au ciel, ces gens parlent-ils en votre nom, est-ce vous renier que de faire ce qu'ils commandent ? Je suis prête. Quoi que vous vouliez, je suis prête : prête pour le bûcher, et prête pour leur obéir si vous leur donnez raison. Mais ne me laissez pas, ne me laissez pas décider seule. Je ne suis pas assez savante.

DEUXIÈME JUGE. — Jeanne, pour la dernière fois, fais-tu soumission ?

JEANNE. — Mon Dieu, je ne suis qu'une pauvre fille, et j'ai peur de vous offenser, et j'ai peur de la mort, et je suis toute seule, et ils vont avoir raison de moi. Mon Dieu, je crie vers vous ! Je crie vers vous !

TROISIÈME JUGE. — Jeanne, puisque rien n'a pu vaincre ton infernale obstination, tu vas être livrée à la justice de la terre. Je donne lecture de la sentence.

JEANNE. — Mon Dieu, ils sont tous là contre moi. Mon Dieu, j'ai peur. Mon Dieu, je ne peux plus...

JEAN MASSIEU, *un papier à la main.* — Jeanne, fais ce qu'ils te demandent. Soumets-toi, prends l'habit de femme. Demain, tu seras libre. Te souviens-tu de ce que c'est que d'être libre ? Vite, ne le laisse pas lire. Un mot te sauve.

JEANNE, *précipitamment.* — Je n'ai rien fait de mal. Je crois aux douze articles de la Foi et aux dix commandements du Décalogue. Je m'en rapporte au concile de Rome et veux croire tout ce que croit la sainte Église.

DEUXIÈME JUGE. — Soumets-toi.

JEANNE. — Vous vous donnez bien du mal pour me séduire.

DEUXIÈME JUGE. — Soumets-toi.

Le troisième Juge va lire.

JEANNE. — Je ferai tout ce que vous voudrez.

DEUXIÈME JUGE. — Tu vas donc abjurer et signer cet acte. Si tu fais ce qui t'est conseillé, tu seras libérée de prison.

LA FOULE. — C'est une honte. Elle vous a joués. Vous êtes ses complices. Le feu ! Le feu !

DEUXIÈME JUGE. — Voici l'acte d'abjuration.

JEANNE. — Je ne sais point ce que c'est qu'abjurer et je demande qu'on me l'explique.

JEAN MASSIEU, *près de Jeanne, à mi-voix.* — Si tu refuses ton accord à l'un quelconque de ces articles, tu seras brûlée. Rapporte-toi au jugement de l'Église et fais sans résistance ce qu'on te demande. Écoute crier ceux qui veulent ta mort. Si tu signes, ils ne pourront plus rien contre toi.

DEUXIÈME JUGE. — Que dites-vous à l'accusée ?

JEAN MASSIEU. — Je lui lis l'acte d'abjuration et je lui dis de le signer.

JEANNE. — Je ne sais pas signer. Je m'en rapporte au jugement de l'Église, si je dois abjurer ou non. Je demande le conseil de gens d'Église qui me diront ce que je dois faire.

DEUXIÈME JUGE. — Tu n'auras pas plus long délai. Si tu ne signes pas cet acte, tu vas mourir par le feu à l'instant même. Défense est faite à Jean Massieu de parler plus longtemps à Jeanne et de lui donner conseil.

JEANNE. — J'aime mieux signer qu'être brûlée.

LA FOULE. — Pas d'abjuration ! A mort la magicienne ! A mort les juges ! Ne les laissez pas faire ! Le feu ! Le feu ! Le feu !

DEUXIÈME JUGE. — Lisez la formule d'abjuration.

JEAN MASSIEU. — Jeanne, tu répéteras mot pour mot ce que je vais lire. « Moi, Jeanne...

JEANNE, *elle répète d'une voix d'abord assez ferme, qui s'affaiblit et se brise peu à peu.* — Moi, Jeanne...

JEAN MASSIEU. — » Je confesse avoir commis le crime de lèse-majesté.

JEANNE. — Je confesse avoir commis le crime de lèse-majesté...

JEAN MASSIEU. — » Je confesse avoir enfreint les commandements de la Sainte Église.

JEANNE. — Je confesse avoir enfreint les commandements de la Sainte Église...

JEAN MASSIEU. — » ... et avoir séduit le peuple...

JEANNE. — ... et avoir séduit le peuple...

JEAN MASSIEU. — » ... et avoir apporté dans la chrétienté le désordre et le scandale.

JEANNE. — ... le désordre et le scandale.

JEAN MASSIEU. — » Je jure que je quitterai l'habit d'homme...

JEANNE. — Je jure que je quitterai l'habit d'homme.

JEAN MASSIEU. — » Que plus jamais je ne couperai mes cheveux.

JEANNE. — Que plus jamais je ne couperai mes cheveux.

JEAN MASSIEU. — » Que plus jamais je ne porterai les armes.

JEANNE. — Que plus jamais je ne porterai les armes.

JEAN MASSIEU. — » Je jure soumission aux décisions de notre mère la sainte Église catholique.

JEANNE. — Je jure soumission aux décisions de notre mère la sainte Église catholique.

JEAN MASSIEU. — » Et à notre Saint-Père le pape qui est à Rome. »

JEANNE. — Et à notre Saint-Père le pape qui est est à Rome.

JEAN MASSIEU. — Maintenant il faut signer.

JEANNE. — Je ne sais lire ni écrire. *(Jean Massieu lui prend la main et la fait signer. La foule continue à murmurer.)* Gens d'Église, je vous demande maintenant de me prendre en votre garde, pour que je ne sois plus dans la main de ces Anglais.

PREMIER JUGE. — Ramenez-la où vous l'avez prise.

On fraie difficilement un chemin à Jeanne au milieu de la foule des Anglais furieux.

LA FOULE. — Vachère ! Sorcière ! Tu te crois la plus forte ! Hérétique ! Fille à soldats ! Chienne ! Nous n'en avons pas fini avec toi ! Nous te brûlerons, toi et tes juges ! A mort la magicienne ! Au bourreau ! Au bourreau !

SCÈNE X

Dans la prison de Jeanne.

JEANNE en habit de femme, LE SOLDAT

LE SOLDAT. — Alors, on a sauvé sa peau ? *(Jeanne ne semble pas l'entendre.)* Remarque bien que je ne te donne pas tort. Une belle peau. *(Il la*

regarde, l'apprécie. Même jeu.) D'un point de vue, je suis content que tu t'en tires. Les camarades et moi, on s'est habitué à toi, ici. On ne te déteste pas. Pour nous, tu sais, sorcière ou pas sorcière... Les filles de ton âge, et faites comme toi, on a plutôt de la sympathie pour elles. Bien sûr, tu fais un peu la fière. D'un autre côté, celles qui se laissent tomber tout de suite, elles sont commodes, ça, elles sont commodes : pour les militaires, il en faut qui soient commodes, tu comprends ? Mais ça laisse quand même un vide. Nous aussi on aime bien, quelquefois, pouvoir penser qu'une femme fait pour nous ce qu'elle ne fait pas pour tout le monde. Tiens, quand on entre par force dans une ville, les femelles qui se pendent tout de suite à notre cou, pour l'argent, ou par vice, ou par peur, moi, elles ne m'intéressent pas. Je fouille partout, je cogne dans les portes, je cherche jusqu'à ce que j'en trouve une vertueuse, une effarouchée, une qui se cache, tu comprends ? Une qui ne veut pas. Avec celles-là, c'est vraiment un plaisir de roi. J'en ai vu de terribles. A quel point des femmes peuvent tenir à leur virginité, ou à leur mari, ou à je ne sais quoi, c'est extraordinaire : j'ai vu des cas, il fallait être deux ou trois à s'aider pour les réduire. Toi aussi, tu es entrée dans des villes qui se rendaient, avec les soldats. Tu as dû voir de drôles de choses. Ça ne t'a jamais donné l'idée ? Ils disent tous que tu es pucelle. Ça m'étonne un peu. Les soldats du dauphin Charles sont de sacrés paillards. Remarque que je l'ai cru comme tout le monde. Parce que, tu sais, dans l'armée des Anglais, on disait bien, entre nous, que tu étais une fille à soldats, une garce, pour avoir l'air malin. Mais on te respectait, et on avait même assez peur de toi. Depuis la séance de tout à l'heure, naturellement, c'est différent. Tiens, ce que je te raconte, je n'aurais pas osé te le raconter hier encore. Mais on sait bien maintenant que tu es une femme comme les autres. *(Il la regarde. Elle ne répond pas.)* Je te disais : d'un point de vue, je suis content que tu t'en tires. D'un autre point de vue, dame, les camarades et moi, on n'avait jamais vu brûler de sorcière. A la guerre on voit bien des choses, sûr, mais il n'y a pas de solennité. Alors, les camarades et moi, quand on a vu que ce bûcher avait été monté là pour rien, on a un peu crié, contre toi et contre les juges. Ce n'était pas par méchanceté, tu le penses bien. Mais on aurait bien aimé voir ça.

JEANNE. — Ils m'injuriaient, ils me menaçaient, ils jetaient des pierres.

LE SOLDAT. — Je vais te dire. Il y avait les Anglais (moi, je ne suis pas Anglais, je sers chez eux, mais je suis d'ici). Les Anglais, bien sûr, ils avaient envie de faire de toi une belle flambée : tu leur as coûté assez cher, et tu leur as fait assez peur. Mets-toi à leur place. Puis, il y avait ceux qui étaient comme moi, qui étaient venus pour le spectacle : comme on va voir un mariage, tu comprends ? On nous invite à te voir brûler, et puis on ne te brûle pas. C'est comme la pluie un jour de foire. Et puis, il y avait ceux qui croyaient en toi.

JEANNE. — Ceux qui croyaient en moi ?

LE SOLDAT. — Sûr, beaucoup de gens de cette ville croyaient en toi, sans le crier trop fort, bien entendu. Ceux-là, ils étaient venus pour le miracle. Certains disaient qu'on te mettrait dans le feu, et que les flammes ne te brûleraient pas, et que tu monterais tout droit vers le ciel, comme notre mère Marie dans son Assomption. Il y en avait qui disaient que lorsque le bourreau approcherait sa torche des fagots, le feu ne prendrait pas au bûcher, mais sauterait sur la robe rouge de Winchester et sur la mître de l'évêque, et les grillerait tout vivants. Les plus modestes disaient seulement que tu tiendrais bon, que tu tiendrais jusqu'au bout, comme les saintes martyres, et que tu te laisserais flamber plutôt que de te renier. Alors, tu imagines : quelle déception ! Ils t'ont vue confesser tes fautes comme une petite fille qui a peur de la fessée. Du coup, ils ont pensé, naturellement : « Puisqu'elle désavoue tout ce qu'elle a fait, puisqu'elle a peur du feu, c'est qu'elle nous a menti ; c'est que c'est une intrigante, une aventurière, une sorcière ; et son roi ne doit pas être bien fort, pour s'être laissé tromper par elle comme il a fait. » Alors, ils ont crié « Au feu ! » plus fort que les autres. Ils voulaient se venger sur toi de toute cette croyance et de tout cet espoir que tu leur avais donnés, et que tu leur avais ôtés. Tu comprends ?

JEANNE. — Je comprends.

LE SOLDAT. — Peut-on être sot, n'est-il pas vrai ? Sais-tu qu'un moment je n'ai pas été loin d'y croire moi-même ?

JEANNE. — De croire à quoi ?

LE SOLDAT. — A toutes tes histoires.

JEANNE, *elle bondit sur lui, le frappe, le secoue.* — Mes révélations étaient vraies, entends-tu, soldat, et ce que j'ai fait, je l'ai fait par le commandement de Dieu, par le commandement de Dieu, par le commandement de Dieu !

LE SOLDAT. — Vas-tu me lâcher, folle enragée ? Moi qui t'ai laissée un moment de grâce avant de t'entraver les pieds, comme j'en ai consigne ! Là ! Tiens-toi tranquille maintenant.

Il lui tient les poignets, elle se débat.

JEANNE. — Je te dis que ma mission était vraie. Il faut me croire. Il faut me croire.

LE SOLDAT, *il la tient toujours.* — Sottises. Si tu voulais nous le faire croire, il fallait te laisser brûler. *(Il la jette sur le lit et l'y maintient. Elle cesse de lutter. Elle pleure.)* Là. Te voilà moins fière. Mais je t'avertis que si tu te mets encore en colère, je ne t'ôterai plus les fers ni jour ni nuit. Je ne vais pas risquer une punition pour une fille qui n'a... aucune reconnaissance. Alors, laisse-moi la paix avec ta mission et la France à sauver, et je ne sais quoi. D'abord, il est trop tard. C'étaient les juges qu'il fallait convaincre. Moi, je te l'ai dit, tu as failli m'y prendre : mais tu ne m'y prendras plus. Fini.

JEANNE. — Fini.

LE SOLDAT. — Remarque qu'on peut bien s'entendre sans cela. La prison n'est pas mauvaise, quand on sait s'arranger. Tu ne veux pas être un peu plus raisonnable avec moi ? Les journées sont longues pour moi aussi. *(Il se penche vers elle.)* Sais-tu que tu me plais ?

Elle le repousse violemment et se redresse.

JEANNE. — Laisse-moi.

LE SOLDAT, *il cherche à la reprendre.* — Vas-tu recommencer à faire la méchante ? Ah ! je vois.

La demoiselle a goûté à la compagnie des nobles chevaliers du dauphin Charles. Je ne suis pas assez bien nippé pour elle, je n'ai pas les mains assez fines. Qui te crois-tu donc ? Tout le monde sait bien que tu n'es qu'une petite vachère. Alors tu ferais bien de laisser là tes grands airs. Le temps en est passé, et, entre ces quatre murs, je vaux mieux que ton bâtard, ton La Hire, ton maréchal de Rais et ton roi Charles réunis, parce que je suis là. *(Il réussit à la saisir.)* La Pucelle ! La Pucelle d'Orléans ! Ah ! tu portais de belles armes d'argent ! Et tu entrais dans les villes sur un cheval, au milieu des étendards et des lances, et ton roi même te respectait ! Eh bien ! moi, je ne te respecte pas, tu m'entends, la sainte, la guerrière, la victorieuse. Je m'en vais, moi, te jeter sur ce lit, et t'apprendre quelque chose que tu ne sais pas, si savante sois-tu, idiote ! et te faire crier comme une chatte ! *(Dans un dernier effort, elle se dégage et le frappe au visage. Il la regarde un instant. Un autre soldat entre.)* Tu ne perds rien pour attendre.

Il sort. Le nouveau gardien reste en scène. Il ne verra et n'entendra rien de la scène suivante.

SCÈNE XI

Dans la prison de Jeanne.

JEANNE, L'AUTRE JEANNE

Jeanne est dans le même habit que lors de la scène avec le soldat. L'autre Jeanne paraîtra en armure de guerre, moins comme un personnage réel que comme une apparition miraculeuse — ou une hallucination.

JEANNE, *seule.* — Te voilà, Jeanne, encore assez forte pour défendre ton corps, mais tu as laissé violer ton âme. Honte ! Honte ! Honte ! Honte ! Il te l'a dit : « On sait bien maintenant que tu es une femme comme les autres. » Pourquoi auraient-ils maintenant le respect de moi, puisque je n'ai plus le respect de moi-même ? Pourquoi me croiraient-ils ? Là-bas, dans le cimetière de Saint-Ouen, ils attendaient de moi la preuve, et je ne leur ai pas donné la preuve. Par peur du feu ! Par peur du feu ! Ils me traitent comme une fille et je ne suis plus qu'une fille, et mon honneur en loques ne couvre même plus mon corps. Pourquoi l'ai-je défendu, ce corps ? Je l'ai pris en haine. Pour lui, j'ai vendu mon roi et mon peuple, et la vérité, dont j'avais la charge. Voilà que j'ai sauvé ma vie, et que j'ai tout perdu. Je voulais fortifier mon roi et mon peuple dans leur droit, et à cause de moi la France doute de son roi. La France doute de la France. Ceux qui ne croyaient pas en moi ont eu raison contre moi-même. Corps stupide, corps détestable ! *(Elle se redresse.)* Qu'ils reviennent me chercher ! Qu'ils me ramènent à leur bûcher, à leur bourreau ! Je leur dirai, je leur crierai... Ah ! oui ! Il est facile d'être brave quand le danger est passé ! Mon Dieu, je n'ai plus de courage, je n'a plus de forces, vous vous êtes détourné de moi, et je me suis détournée de vous, et sans doute est-ce justice. Pourquoi m'avez-vous laissée seule ? Ah ! Puisque vous avez voulu que nous fussions si faibles, donnez-nous des douleurs que nous puissions supporter.

L'AUTRE JEANNE, *elle a paru depuis un moment et regarde.* — Jeanne.

JEANNE. — J'entends mon nom. Y a-t-il encore au monde une voix qui dise mon nom ? Qui êtes-vous ? Il est difficile de voir à travers les larmes humaines... Vous êtes dans un brouillard de lumière, dont mes yeux sont éblouis. Comme dans le jardin de mon père. Comme dans le château de mon roi. Comme devant les bastilles d'Orléans. Je vous vois mieux. Vous avez un visage sérieux, vous avez des cheveux blonds. Est-ce vous, sainte Marguerite ? Trop tard. Depuis des mois je vous attends, les fers aux pieds, les fers aux mains, dans la peur et l'incertitude, prisonnière depuis des mois en vain ; et maintenant, je vous ai reniée.

L'AUTRE JEANNE. — Ce n'est pas sainte Marguerite.

JEANNE. — A votre doigt brille un anneau. Est-ce vous, sainte Catherine ? Je vous ai priée chaque nuit dans cette prison noire, je vous ai priée devant leur tribunal quand ils me persécutaient, je vous ai priée devant le bûcher quand ils sont venus avec le papier qu'il fallait que je signe ; trop tard, il est trop tard.

L'AUTRE JEANNE. — Je ne suis pas sainte Catherine.

JEANNE. — Vous êtes armé en guerre. L'épée brille à votre côté, votre vêtement est semblable à celui que j'ai porté dans les batailles. Etes-vous Michel Archange, soldat de Dieu ? Soldat de Dieu, pourquoi ne m'avez-vous pas défendue ?

L'AUTRE JEANNE. — Je ne suis pas Michel l'Archange. Regarde-moi mieux que tu ne fais. Regarde-moi hardiment. Je suis Jeanne. Je suis toi-même.

JEANNE. — Hélas ! Qu'ai-je à faire de moi-même ?

L'AUTRE JEANNE. — J'ai quitté la maison de mon père et je suis allée vers la Loire pour chasser l'ennemi et pour reconnaître le dauphin Charles pour roi de France et pour le faire reconnaître de son peuple et de tous les peuples. Mes voix me l'ordonnaient, et mes voix étaient de Dieu.

JEANNE. — Que me veux-tu ? Je ne suis plus digne.

L'AUTRE JEANNE. — Je suis entrée dans Orléans et le désespoir a fui devant moi, et le peuple s'agenouillait et chantait des hymnes. Nous sommes allés à l'assaut de la redoute de Saint-Loup, de la redoute des Augustins, de la redoute des Tourelles. Et les redoutes ont été prises ; et puis ce fut Jargeau, le pont de Meung, Beaugency, le champ de Patay où le soleil se coucha sur la déroute anglaise et où fut pris le grand Talbot ; et d'abord les Anglais combattirent, et puis, du plus loin qu'ils nous voyaient, ils commençaient à jeter leurs armes et à se rendre, et à tomber eux aussi à genoux, et les places déverrouillaient leurs portes, et les villes venaient à notre rencontre, les bras ouverts. Te souviens-tu ? Et j'ai mené le dauphin Charles à Reims et je lui ai fait donner le sacre, et j'ai pleuré. Regarde-moi. Je suis celle que tu fus.

JEANNE. — Tout cela est détruit. Je l'ai détruit.

L'AUTRE JEANNE. — Rien n'est détruit. Ce que tu as fait est fait. Ce que tu n'as pas fait sera fait. Le roi Charles de France entrera dans Paris qui

t'a repoussée ; il entrera dans Rouen et dans toutes les places de Normandie et dans toutes les places d'Aquitaine, et toute la France sera à lui, et les Anglais retourneront chez eux, et la fin de son règne sera si glorieuse que les princes du bout du monde rechercheront son alliance et qu'il sera nommé le Roi des rois.

JEANNE. — Dieu soit remercié si cela doit être. Mais cela ne sera pas par moi.

L'AUTRE JEANNE. — Cela sera par toi. Tu n'es pas humiliée et prostrée et sans forces. Tu es droite, Jeanne, tu es droite sur ton cheval de guerre, en avant de ton peuple, et ton étendard blanc flotte dans le ciel des prodiges. Regarde-moi. Je suis celle qui a trouvé la France sur sa croix et qui l'a déclouée, et par qui est venu pour elle le jour de la Résurrection. Je suis celle que tu es.

JEANNE. — Celle-là, je l'ai reniée, je l'ai reniée par désarroi, par fatigue et par peur du feu. Tout est fini.

L'AUTRE JEANNE. — Je suis celle que tu es dans des millions d'yeux qui te contemplent. Je t'appelle à moi et je te soutiendrai dans tout ce qui te reste à faire. Ta vérité, c'est la légende. Ta légende te réclame pour te garder jusqu'à la fin des temps. Le moment est venu de ressembler à celle que tu es dans le cœur des hommes. Le moment est venu de me ressembler. Debout !

JEANNE. — Mes Français m'accueillaient à genoux dans les villes et m'acclamaient après les batailles, et remerciaient Dieu de ce que je leur avais été envoyée. Maintenant, ils m'injurient dans les rues de Rouen, quand j'y passe avec ceux qui me gardent, et disent que si j'ai fait soumission, c'est que je ne venais pas de la part de Dieu.

L'AUTRE JEANNE. — Dans les bourgs et dans les campagnes on croit qu'une fausse Jeanne a été prise à Compiègne et jugée à Rouen, car tu ne peux ni faillir ni faiblir, car tu es invincible étant guidée par les Anges : et l'on prie pour toi et l'on t'attend. Que dira la France quand elle saura que tu t'es reniée ?

JEANNE. — Je croyais que mon roi viendrait jusqu'à Rouen avec son armée pour me délivrer par force, ou qu'il offrirait rançon pour moi. De mon roi aussi je suis abandonnée.

L'AUTRE JEANNE. — Ton roi n'est roi que parce que tu l'as mené au sacre. Ton roi n'est roi que si tes voix ont dit vrai. Que dira ton roi quand il saura que tu t'es reniée ?

JEANNE. — Les voix qui me venaient de Dieu ont fait silence et m'ont délaissée. Ah ! Si l'univers m'abandonne, j'ai du moins besoin de Dieu.

L'AUTRE JEANNE. — Dieu a besoin de toi.

JEANNE. — Besoin de moi ?

L'AUTRE JEANNE. — Quand cesseras-tu de gémir et de chercher partout une aide ? Personne ne viendra à ton secours : tu n'as rien à attendre. C'est toi que l'on attend. Considère non ce qui te soutient, mais ce qui repose sur toi. Considère tout ce qui tombe si tu tombes. C'est par la charge qu'il porte que l'homme se tient debout.

JEANNE. — Tant de malheur est sur moi...

L'AUTRE JEANNE. — Fais-t'en plus forte.

JEANNE. — Tant de fatigue.

L'AUTRE JEANNE. — Fais-t'en plus forte.

JEANNE. — Tant de honte.

L'AUTRE JEANNE. — Fais-t'en plus forte. *(Elle va à elle pour la mettre debout. Jeanne tente une faible résistance.)* Prétendrais-tu me résister ? Telle que je te vois, meurtrie, défaite, les yeux battus, les joues salées de larmes, pauvre chose humaine livrée à la fatigue, au sommeil, à la peur. Va, tu ne lutteras pas avec moi comme Jacob avec l'Ange, car tu sais bien maintenant que tu serais terrassée.

JEANNE. — Que prétends-tu de moi ?

L'AUTRE JEANNE. — Tu es allée droit à ton roi qui ne savait plus qu'il était roi, et tu l'as reconnu pour qu'il se reconnût lui-même. Je suis venue vers toi qui ne savais plus que tu étais Jeanne et déjà tu t'es reconnue.

JEANNE. — Je te dis donc ce que m'a dit mon roi : « Que faut-il que je fasse ? »

L'AUTRE JEANNE. — Tu as conduit ton roi à Reims pour qu'il y fût sacré. C'est à ton sacre que je te conduis. Comme il le reçut à Reims, tu le recevras à Rouen.

JEANNE. — Quel sacre peut-il y avoir pour la pauvre fille que je suis ?

L'AUTRE JEANNE. — Un sacre plus brillant que le plus beau sacre royal. Quelles hautes flammes l'éclairent ! Tu seras reine, Jeanne, reine auprès des saintes martyres. Reine pour tous ceux qui, comme toi, comparaîtront devant des juges de politique et de vengeance, dans la solitude et le désarroi, et sauront que tu es près d'eux. Reine de tous ceux que l'on tue injustement aux quatre coins du monde. Reine des peuples qu'on opprime, reine des vaincus qu'on bâillonne, reine des prisons et des supplices, reine de la foule des libertés qui n'en finissent pas d'être tuées et de renaître, reine de l'espoir intraitable. Reine, voici le jour du sacre. Voici la foule rassemblée. Voici sur toi les yeux du monde. Voici le prêtre avec son livre. Voici l'ampoule et la couronne.

JEANNE. — Voici la mort. Je n'ai que dix-neuf ans.

L'AUTRE JEANNE. — Jeanne, je t'appelle à ton dernier combat. Reprends l'habit qui convient au combat. Reprends l'habit d'homme.

JEANNE. — Je leur ai fait serment...

L'AUTRE JEANNE. — Nul serment ne vaut s'il est fait par contrainte. Reprends ton courage, reprends ta vérité, reprends la bataille. Reprends l'habit d'homme ! Es-tu prête ?

JEANNE. — Je suis prête.

SCÈNE XII

Dans la prison.

LE PREMIER JUGE
et JEANNE, qui a repris l'habit d'homme,
puis LES DEUX AUTRES JUGES

PREMIER JUGE. — Pourquoi as-tu repris l'habit d'homme ? Qui te l'a fait reprendre ?

JEANNE. — Je l'ai repris par ma volonté, entendez-vous, juge ? Par ma volonté et sans nulle contrainte.

PREMIER JUGE. — Pourquoi ?

JEANNE. — Il me plaît mieux que l'habit de femme.

PREMIER JUGE. — Pourquoi ?

JEANNE. — Avec lui j'ai paru devant mon roi, et il m'a reconnue. Avec lui j'ai paru devant mon peuple, et il m'a suivie. Avec lui j'ai paru devant les Anglais, et ils ont fui en déroute. Avec lui j'ai paru devant vous, et vous m'avez persécutée. Il est mien. Je l'ai repris et maintenant je le garderai, quoi qu'il arrive.

PREMIER JUGE. — Tu as fait publiquement serment de le quitter sur l'échafaud, et nous t'avons tous entendue.

JEANNE. — Je n'ai point fait serment de ne pas le reprendre. Vous vous croyez fort avec ce serment que vous m'avez arraché par menace et par contrainte. Mais, moi, j'ai un autre serment, que j'ai fait librement, et de quoi rien ne me délie, et qui est de ne point quitter l'habit d'homme que ma mission n'ait été remplie ; et ma mission n'est pas remplie.

PREMIER JUGE. — Veux-tu te perdre ?

JEANNE. — Voudriez-vous me sauver ?

PREMIER JUGE. — Depuis le commencement avons-nous rien tenté d'autre ? Ton repentir et ton désaveu, tu dis que nous te les avons arrachés. Mais nous t'avons arrachée à la mort que voulaient tes ennemis. Crois-tu que nous l'ayons fait sans danger pour nous-mêmes ? Crois-tu qu'on nous le pardonne ? A l'instant encore, les soldats, devant la porte, voulaient m'empêcher de venir jusqu'à toi, et ils m'injuriaient et me menaçaient, et avec moi tous les gens d'Eglise. Notre tâche est difficile, Jeanne, et tu ne nous aides guère.

JEANNE. — Mes voix m'ont dit que c'était me perdre que me laisser sauver par vous.

PREMIER JUGE. — As-tu encore entendu tes voix ?

JEANNE. — Croyez-vous qu'elles m'abandonnent ? Je les entends presque à chaque heure. Elles me conseillent. Elles me soutiennent. Elles ne me quittent pas.

PREMIER JUGE. — Elles t'ont dit de reprendre l'habit d'homme ?

JEANNE. — Elles m'ont fait de grands reproches pour les avoir abjurées, l'autre jour, sur votre échafaud. Car elles m'avaient dit de vous répondre hardiment et je ne l'ai point fait. Mais vous ne me prendrez plus par peur et par surprise. Vos conseils sont de faux conseils, et votre prêcheur était un faux prêcheur, et votre pitié une fausse pitié. Vous dites que vous voulez m'épargner. Je sais, moi, que vous voulez me faire renier et humilier pour donner prise à nos ennemis contre mon roi et contre mon peuple. Et cela vous ne l'aurez pas.

PREMIER JUGE. — Jeanne, je suis venu en avant des autres. Ils me suivent. Dans un moment ils seront là. Ils ont fait un autre jugement. Ils ont déclaré que tu avais violé ton serment, que tu étais retombée dans ton erreur, et que tu allais être livrée au bourreau comme hérétique obstinée et relapse. Jeanne, tu meurs si tu ne m'écoutes pas.

JEANNE. — Juge, si je vous écoute, je suis damnée.

PREMIER JUGE. — Les voici qui viennent. Ils viennent pour te prendre, pour te mener sur la place où il y a le bûcher. Le jugement est écrit. Jeanne, dis-leur que les soldats de la prison avaient caché tes habits de femme et ne t'avaient laissé que ceux-ci.

JEANNE. — Nul Anglais n'a caché mes habits de femme.

PREMIER JUGE. — Dis-leur qu'un soldat s'est approché de toi et a essayé de te faire violence, et que tu as repris l'habit d'homme pour être plus en sûreté.

JEANNE. — Nul Anglais n'a cherché à me faire violence. Ce que j'ai fait, je l'ai fait librement.

DEUXIÈME JUGE. — Jeanne, tu n'as pas tenu ce que tu avais promis et juré, tu es retombée dans l'hérésie, tu as de nouveau offensé gravement l'Eglise qui t'avait admise au repentir, accordé indulgence et protection. Tu es en péril de mort et en péril de mal éternel. Pèse chacun de tes mots. Qu'as-tu à dire ?

JEANNE. — J'ai à dire que j'ai fait, en effet, un grand crime en abjurant et en reniant sur votre ordre ce que jamais je ne devais renier, que j'ai trahi Dieu, et mon roi, et mon peuple en vous obéissant. Par peur du feu. Seulement par peur du feu. Mais tout ce que vous m'avez fait avouer je le désavoue et tout ce que vous pourrez encore me faire avouer je le désavoue. Tout ce que j'ai fait pour délivrer mon peuple de l'ennemi, et pour que mon roi fût sacré comme le roi véritable, je l'ai fait par le commandement de Dieu et parce que tel était le plaisir de Dieu, et avec raison, et selon le droit, et je n'en révoque rien. Vous me brûlerez si vous voulez. Mais vous ne brûlerez point ma vérité, quand votre feu irait la chercher jusque dans mes os. J'en appelle à Celui qui juge les juges, et je proclame, et je professe, et je témoigne que mes voix ne m'ont pas menti, que mes voix étaient de Dieu, que mes voix étaient de Dieu.

DEUXIÈME JUGE. — Conduisez-la où elle doit être conduite.

Entourée de soldats, suivie des juges, des prêtres, Jeanne va vers le bûcher, entourée par la foule.

SCÈNE XIII

Le cortège traverse les rues de Rouen.

LA FOULE. — Cette fois, son compte est bon. Hérétique ! Menteuse ! Nous la tenons. Tu n'y échapperas pas, garce ! Sorcière ! Sorcière ! Un grand feu pour la sorcière ! Au feu ! Qu'elle brûle longtemps ! Hourrah ! Bien travaillé, les juges ! Va entendre tes voix en enfer ! Sorcière ! Sorcière !

Au-dessus du cortège, paraissent Michel l'Archange et les deux Saintes.

MICHEL, *aux deux Saintes.* — Nous pouvons maintenant aller à sa rencontre.

FIN

LES VOIX EN PEINE

Conte radiophonique de PAUL GILSON

Créée au « Banc d'Essai » de Radio-Luxembourg en 1939, cette œuvre radiophonique originale a été reprise plusieurs fois à la Radiodiffusion Française (notamment en 1947) dans une mise en ondes de Maurice Cazeneuve et avec le concours de : André Valmy (*Paul*), Jean Vilar (*La Voix*), Andrée Verly, Noël Bernard, Janie Moore, Jeanine Frezon, Ginette d'Yd, Jean Violette, Rosy Var, Jean-Claude Michel, Pierre Leproux, les quatre petits : Serge Lecointe, José Conrad, Dino de Filippis et Martine Didiero.

Tous droits réservés pour tous pays, y compris les droits de traduction, de représentation théâtrale, de film, de radio, de télévision, les droits mécaniques et graphiques, ainsi que tous droits futurs. Copyright 1950 by Paul GILSON.

La scène se déroule dans un studio d'enregistrement.

UNE VOIX. — Il est tard. J'ai bien envie de te laisser seul au studio.

PAUL. — Je ne crains pas la solitude et je me charge du dernier montage.

LA VOIX. — Au revoir.

PAUL. — Au revoir. *(A la table de montage, il fait passer le début d'un disque à toute vitesse. Paul, à lui-même :)* Parfait... disque numéro 1... reportage devant passer sur l'antenne... le 31 janvier 1942, à 21 heures... Au suivant. *(Il écoute un disque de musique : « Poem », qui tourne à l'accéléré.)* Disque numéro 2... début musique... titre du morceau : *Poem*... fin musique... enchaîné...

UNE VOIX, *de loin.* — Votre disque tourne trop vite. C'est dommage.

PAUL, *en ramenant machinalement le disque à la vitesse normale.* — Voilà... Voilà... Je ralentis... Si cet air vous plaît...

LA VOIX. — Merci. On peut entrer ?

PAUL. — Évidemment. La porte est ouverte.

LA VOIX. — Oh ! vous savez, il m'est indifférent qu'une porte soit ouverte ou fermée.

PAUL. — Alors, passez par la fenêtre. *(Soudain, surpris :)* Mais dites donc... *(Arrêt du disque « Poem ».)* Hé là... hé là... où vous cachez-vous ?

LA VOIX. — Qu'importe... *(Se rapprochant davantage :)* Vous êtes seul... vous m'entendez... Je ne souhaite rien d'autre.

PAUL. — J'entends aussi que vous cessiez de jouer *à l'homme invisible.* J'ai une pile de disques à vérifier. Et je suis pressé.

LA VOIX. — Ne vous impatientez pas. Je n'imite pas *l'homme invisible* afin de vous surprendre. Je ne suis qu'une voix... rien... qu'une... voix...

PAUL. — Ah !... Très in-té-res-sant ! Mais vous pensez bien que j'ai l'habitude d'entendre des voix dans un studio d'enregistrement.

LA VOIX. — Avec cette différence que la mienne ne sort point d'un disque. Elle arrive de l'au-delà sans effort et sans fil.

PAUL, *ironiquement.* — Naturellement, vous parlez sans doute au nom de Chateaubriand. Et vous allez me dicter une suite aux *Mémoires d'outre-tombe.*

LA VOIX. — Je n'ai pas cette prétention. Je ne fais pas davantage tourner les tables... bien que ma voix vous parvienne d'assez loin dans le temps.

PAUL. — Vous me rappelez un sujet de devoir de vacances : imaginer un dialogue sur la patience, entre Sainte-Beuve et Pascal.

LA VOIX. — Pourquoi vous moquez-vous ? Ma voix ne date guère que de 1900. Une voix fantôme de bibliothécaire à l'école de la rue Camou.

PAUL. — J'ignorais l'existence de fantômes de votre genre... Mais, fantôme ou non, je me félicite d'entendre une voix d'homme instruit, monsieur... ?

LA VOIX. — Jules Perrin... on m'appelait ainsi... vous pourrez vérifier au cimetière de Bagneux... 4e division... allée 3... la première sépulture à gauche.

PAUL. — C'est une distraction que je n'avais pas envisagée pour mon dimanche... Vous m'en excuserez... C'est aussi la première fois que je reçois une visite tellement insolite à 9 heures du soir.

LA VOIX. — Je devine votre pensée. Vous vous représentez les fantômes suivant les conventions des histoires de revenants. Vous vous les figurez

vêtus de linceuls, accablés de chaînes et soumis aux douze coups de minuit. Vous ignorez qu'il existe des apparitions en tous genres, des modèles de spectres que les catalogues d'occultisme ne mentionnent point. Je vous l'apprends : les fantômes ne se ressemblent pas davantage entre eux que des empreintes digitales.

PAUL. — Je vous crois, monsieur Jules Perrin, je vous crois... Mais si vous disparaissiez sans laisser de traces...

VOIX D'ENFANTS, *avec résonance.* — Hou hou !... Michel ! Hou hou !...

PAUL, *plus bas, trahissant légèrement son angoisse.* — Qui crie maintenant ? Qui lance ces appels ?

VOIX D'ENFANTS, *avec résonance.* — Ho ho !... Solange... Ho ho !... Solange... Ho ho !...

PAUL. — Non, non, non... C'est absurde... C'est insupportable... inad...

LA VOIX. — Ne vous affolez pas. Ce sont simplement des voix d'enfants perdus autrefois dans les grottes de Han. Elles passent, se répondent, s'évanouissent... *(Transition musicale. Air de xylophone en plein son, puis en fond sonore.)* Ainsi vont les fantômes. Visibles, invisibles, qui peut se vanter de fixer leurs lois ? Il y a des fantômes visibles de la matinée qui jouent volontiers des tours. Ils font déborder, en soufflant, les tasses à café, escamotent à l'improviste les chapeaux melons des comptables ou dévissent par surprise les pommes d'escalier. Il y a les fantômes visibles de l'après-midi à l'heure où le loisir même prend les apparences du labeur. Je connais un spectre de cette nature qui se promène, avec des cartons à chapeau bleu de roi sur l'épaule, dans le quartier Saint-Paul. Je connais encore un pasteur de l'autre monde qui, trois fois par jour, traverse la rue des Rosiers en tenant un citron entre le pouce et l'index, avec la majesté de Moïse lorsqu'il frappa de son bâton la mer Rouge. En général, méfiez-vous du passant que vous n'aviez jamais vu, mais qui vous rappelle irrésistiblement un souvenir d'enfance...

PAUL. — Votre cours du soir m'intéresse beaucoup, monsieur Jules Perrin. Mais...

LA VOIX. — Assez ! Ne tentez plus d'ironiser pour vous donner le change à vous-même. Ecoutez-moi. Car vous regretteriez, plus tard, d'avoir attendu la mort pour faire, à mon exemple, la connaissance de la vie. Je ne vous introduirai pas enfin par la très effroyable porte du péché pour vous présenter la race de Belial où naquit Nosferatu le Vampire, pour vous compromettre dans la compagnie, visible elle aussi, des fantômes terrifiants de minuit. Mais il faut que vous sachiez qu'il existe des fantômes invisibles et pourtant présents. Des fantômes de voix : les unes inconscientes et qui prononcent machinalement les mêmes mots, des filets de voix qui se répètent tels des filets d'eau ; les autres douées d'une vie propre et qui cherchent et qui souffrent comme des âmes sans corps. Voilà malheureusement la catégorie à laquelle...

PAUL. — ... vous appartenez... Je comprends... Mais prétendez-vous qu'aucune phrase n'est jamais perdue, qu'elle peut toujours surgir irrésistiblement du passé ? Comme la lumière des étoiles mortes met parfois plus d'un siècle à nous parvenir.

LA VOIX. — Absolument. Voilà pourquoi j'ai voulu vous ouvrir les oreilles dans ce studio même où vous vous laissez assourdir par tous les bruits de l'univers.

PAUL, *essayant encore d'ironiser.* — Vous m'en voyez ravi. Je n'avais pas encore partagé l'intimité d'un fantôme et...

LA VOIX. — Suffit. Vous avez besoin de sommeil. Je vous donne rendez-vous demain à 2 heures. Vous prendrez un fiacre...

PAUL. — Un taxi, voulez-vous dire ?

LA VOIX. — En effet... mon vocabulaire date, malgré moi, de 1900. Vous prendrez donc une voiture à l'angle de l'avenue du Champ-de-Mars et de la place de l'Ecole-Militaire. En attendant, bonsoir ! Achevez de classer vos disques. Inutile de me reconduire. Je ne suis qu'un fantôme de voix. Ne vous dérangez pas pour si peu...

PAUL. — Mais comment devinerai-je votre présence ? Je ne peux pas vous suggérer de porter un œillet à la boutonnière...

LA VOIX. — S'il vous vient un doute quant à ma présence, appelez-moi tout bas : Jules Perrin... ou simplement : Jules... Je vous répondrai en sifflant. Hui ! Hui ! Entendu ?

PAUL. — Entendu.

LA VOIX, *plus loin et très bas.* — A demain... 2 heures.

L'air de xylophone revient en plein son, s'évanouit assez rapidement et se fond, tandis qu'on entend sonner 2 heures à l'horloge de l'Ecole militaire. Roulement de voiture.

PAUL. — Pstt... taxi ! *(Une voiture s'arrête.)* Vous êtes libre ?

LE CHAUFFEUR, *avec un accent russe.* — Oui, monsieur. Quelle adresse ?

PAUL, *ouvrant la portière.* — Une seconde. *(Un ton au-dessus :)* Jules ?

LE CHAUFFEUR. — Je ne connais pas rue Jules.

LA VOIX, *très bas.* — Hui ! Hui ! je suis là. Faites-vous conduire au stade de Colombes...

PAUL, *très vite, au chauffeur.* — Qui vous parle d'une rue Jules ? Je vais au stade de Colombes. *(La voiture démarre. Paul, un ton au-dessous, s'adressant au fantôme de voix :)* Hé ! monsieur Jules Perrin, pourquoi voulez-vous m'entraîner dans cette direction ? Cherchez-vous des spectres de joueurs de ballon ?

LA VOIX. — En aucune manière. Je n'étais déjà pas ce qu'on appelle un homme de sport de mon vivant...

PAUL. — Et je ne suppose pas que vous comptiez vous mettre à l'entraînement, une fois mort. Alors, avouez qu'un stade est un étrange rendez-vous pour des voix perdues.

LA VOIX. — Erreur ! Quels lieux de rencontre choisirions-nous, sinon ceux où nous avons le moins de chances d'attirer l'attention ?

PAUL. — Ainsi, vous estimez qu'un stade n'est pas suffisamment fréquenté... un jour de rencontre France-Ecosse ?

LA VOIX. — Vous ne comprenez pas. Ce n'est point au stade même que je vais vous conduire, mais dans un terrain vague proche du stade. Car les voix fantômes profitent volontiers des rumeurs de foule pour échanger entre elles des propos...

PAUL. — ... sans se faire remarquer. Parfait. Des voix qui se rassemblent près des lieux où l'on fait le plus de bruit : l'idée ne manque pas d'ingéniosité. Il est certain que si vous vous retrouviez aux séances de dictionnaire de l'Académie française...

LA VOIX. — ... nous risquerions de provoquer une panique et de désorganiser l'univers. Félicitez-vous donc que nous ayons assez de discrétion pour éviter ce genre de faute. Non ! à ne vous rien cacher, nous préférons nous donner rendez-vous, d'habitude, au bord de la mer. De là sont nées ces légendes de villes englouties avec les chants des trépassés qui se mêlent aux vagues...

Coup de frein. Arrêt de la voiture. Bruit de foule.

LE CHAUFFEUR. — Qu'est-ce que vous disiez ?

PAUL. — Moi ? Rien... J'ai parlé ?

LE CHAUFFEUR. — En tout cas, vous êtes arrivé.

PAUL. — 422 francs... Gardez la monnaie.

Le taxi démarre.

LA VOIX, *bas.* — Sortons vite de cette foule ; on ne s'entendrait plus. *(Bruit de foule decrescendo.)* Non ! Non ! pas par là ! Tournez à droite... là, cette rue vide... Oui, là... oui, très bien... Vous allez vous rendre compte à quel point il est faux de prétendre que les paroles s'envolent et que les écrits restent.

PAUL. — Monsieur Jules Perrin, vous oubliez que vous avez été bibliothécaire. Vous me paraissez rétrospectivement fort ingrat.

LA VOIX. — Nullement. Rappelez-vous que toute une civilisation disparut avec l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie. Tandis que les paroles... *(Une rumeur de voix qui monte graduellement.)* Écoutez plutôt...

UNE VOIX AU TÉLÉPHONE, *sortant très nettement de la rumeur générale.* — Pourquoi ne m'avez-vous pas répondu... Jane... Pourquoi ?... Jane, ne coupez pas... Jane...

PAUL, *avec une certaine inquiétude.* — Monsieur Jules Perrin, vous demeurez près de moi. Ah ! bien ! bien !... D'où venait cette voix ?

LA VOIX. — Je l'ignore. Sans doute le fantôme d'une voix entendue jadis au téléphone, et qui lançait désespérément un dernier appel.

VOIX DIVERSES, *murmure auquel se mêlent des chants d'oiseaux.* — Chut !... On nous écoute... *(Rires de jeunes filles.)* Réponds-moi... Quand te retrouverai-je ?...

Une cloche de campagne tinte.

UNE VOIX DE GOUVERNANTE, *de loin, comme dans un jardin, avec accompagnement de claquements de mains.* — Mademoiselle... mademoiselle... votre mère vous réclame.

UNE VOIX. — Réponds-moi... réponds-moi... vite... vite... vite.

AUTRE VOIX, *glaciale, avec résonance, scandée par un tic tac de montre.* — Jamais !... jamais !... jamais plus.

PAUL. — Que signifient ces rumeurs, ces chuchotements, ces objurgations ?... Monsieur Jules Perrin, vous êtes là ?... Vous devez savoir...

LA VOIX. — Je ne sais pas. Il y a tant de voix fantômes non identifiées, tant de voix en peine et chargées de tant de secrets. Il y a des murmures qui vous envahissent avec la violence d'un raz de marée. Mais le plus terrible, ce sont les cris : il y a...

CRI DE FEMME, *envoyé par l'écho.* — Non !... je ne veux pas... Non !... *(Bruit de portes de caveau qu'on ferme en decrescendo avec écho.)* Non... délivrez-moi... vous entendez... *(La dernière porte qu'on ferme au loin.)* Délivrez-moi... au secours... au sec...

LA VOIX. — A mon tour, compagnon, de vous demander si vous êtes toujours là. Car je devine encore votre présence, mais votre silence m'alarme un peu parmi ces cris anonymes, égarés, tous ces cris qui tombent comme des poires d'angoisse.

PAUL. — Oui, je vous écoute, monsieur Jules Perrin. Mais ne suis-je pas dupe, à présent, d'un rêve en trompe-l'oreille comme on peut l'être d'un tableau en trompe-l'œil ?

En fond sonore, un air d'orgue de barbarie qui moud : « la Complainte de Monsieur Fualdès. »

LA VOIX. — Un tel scepticisme me navre de la part d'un homme qui vit quotidiennement dans un studio d'enregistrement. Sachez qu'il existe des voix isolées qui sortent des coffrets de famille trop longtemps fermés, des voix désolées qui jaillissent du cœur des fleurs conservées avec amour entre deux pages de keepsake, des voix enfouies qui germent soudain du passé comme les grains de blé retrouvés près des sarcophages des Pharaons. Peut-être le hasard vous permettra-t-il...

L'air d'orgue de barbarie arrive en plein son tandis que :

UNE VOIX, *brisée et chantant.*

Écoutez, peuple de France,
Du royaume de Chili,
Peuple de Russie aussi,
Du cap de Bonne-Espérance,
Le mémorable accident
D'un crime très conséquent.

Capitale du Rouergue,
Vieille ville de Rodez,
Tu vis de sanglants forfaits
A quatre pas de l'Ambergue
Faits par cœurs aussi durs
Comme tes antiques murs.

PAUL. — Monsieur Jules Perrin, n'est-ce pas l'air que rabâchait encore le joueur d'orgue de barbarie de mon enfance, l'air qui couvrait les hurlements de la rue des Hebdomadiers, l'air de *la Complainte de Monsieur Fualdès* ?

L'air d'orgue de barbarie et la voix du chanteur s'évanouissent.

LA VOIX. — Si. Vous n'avez pas fini de faire des découvertes. Croyez-vous maintenant que vous êtes dans une sorte d'île de Robinson des voix ?

Un roulement de malle-poste ; des grelots de chevaux ; des hennissements.

UNE VOIX D'HOMME, *qui tente de forcer l'attention.* — Mais puisque je vous dis que le juge Daubanton avait raison... Puisque Lesurque se trouvait ce soir-là dans les bras d'une merveilleuse du Palais-Royal... *(Le roulement de malle-poste, les grelots des chevaux, les hennissements en plein son, puis en fond sonore dès que :)* Par pitié... arrêtez cette malle-poste qui roule dans une nuit de crime... ces tintements de grelots... de grâce... puisque moi j'avoue... puisque j'étais à Lieursaint... moi qui vous parle... moi, Dubosc, l'assassin du courrier de Lyon...

Les bruits de la voiture s'évanouissent.

LA VOIX. — Commencez-vous à comprendre l'intérêt de cette promenade ? Si je me place au point de vue de l'historien, vous admettrez bien...

PAUL. — Oh ! je vous en prie ... Je ne tiens pas à savoir aujourd'hui si Louis XVII s'est échappé du Temple. Je n'attends pas des révélations sur la personnalité de l'homme au masque de fer. Mais, par contre, si vous connaissez l'emplacement du trésor du capitaine Kid...

UNE VOIX, *très machinale.* — Santé... papa... maman...

LA VOIX, *à Paul.* — Ecoutez cette voix de machine.

LA VOIX MACHINALE, *en decrescendo.* — Opéra... Monomotapa... Anasthasius...

LA VOIX. — La voix de la machine parlante du baron Wolfsang von Kempelen. *(Un chant de matelots s'amorce : « Quand sur la mer m'en suis allé... » avec résonance.)* Et voici des voix fantômes de matelots, telles que vous ne pourriez pas même les entendre à bord du *Vaisseau fantôme.*

Le chœur « Quand sur la mer m'en suis allé » vient en plein son et se mêle à des grincements de navire, à des coups de vent et à des coups de lames.

PAUL, *très vite.* — Assez !... monsieur Jules Perrin, je vous en prie... Vous me suivez...

LA VOIX, *traînante.* — Mais oui... Mais oui... Je suis votre voix...

PAUL. — Suivez-la donc hors d'ici... Monsieur Jules Perrin, j'admets tout ce qu'il vous plaira... Si les statues descendaient de leurs socles pour organiser des bals masqués aux lueurs des feux follets des banlieues, j'en croirais mes yeux. J'en crois déjà si bien mes oreilles que je crains d'être devenu moi-même un spectre impalpable, une hallucination auditive, une illusion de bruit. Vous vous rappelez la réponse du doge de Venise à Louis XIV qui lui demandait ce qui l'étonnait le plus à Versailles : « C'est, répondit-il, de m'y voir. »

LA VOIX. — Certes, jadis, en ma qualité de bibliothécaire, j'ai lu beaucoup de livres... Les rayons de l'école de la rue Camou étaient assez fournis en ouvrages d'histoire...

PAUL. — Eh bien, sans vantardise, monsieur Jules Perrin, ce qui m'étonne le plus dans ce terrain vague, c'est de m'y entendre.

LA VOIX. — Laissez donc d'abord la parole aux autres. Vous aurez toujours assez le temps de parler pour vous. Je n'ai pas l'intention de vous attacher à l'un de ces poteaux de football, de vous bourrer les oreilles de coton hydrophile et de vous laisser sourd aux appels des fantômes. Au contraire...

UNE VOIX. — Celle que j'aimais seule m'aime encore tendrement. C'est la mort ou la morte... O délice ! O tourment ! La rose qu'elle tient, c'est la *Rose trémière !*

Sainte napolitaine aux mains pleines de feux
Rose au cœur violet, fleur de sainte Gudule,
As-tu trouvé ta croix dans le désert des cieux ?

Roses blanches tombez, vous insultez nos dieux,
Tombez, fantômes blancs...

PAUL. — ... « de votre ciel qui brûle ». Ces vers ne comptent-ils pas parmi les plus mystérieux du poète du *Rêve et de la vie ?* Et cette voix...

LA VOIX. — ... la voix même d'Aurélia, la femme qui, jadis, inspira Gérard de Nerval, qui le hantait sans doute, lorsqu'il se pendit rue de la Vieille-Lanterne... *(On entend faiblement la voix de Sarah Bernhardt. La Voix, enchaînant :)* ... au lieu même, exactement à l'endroit où se trouve aujourd'hui le trou du souffleur du théâtre Sarah-Bernhardt.

PAUL. — Sarah Bernhardt ?... Sarah Bernhardt ?

LA VOIX. — Je vous en prie, faites silence. *(Voix de Sarah Bernhardt en plein son.)* Sarah Bernhardt... C'était... c'est encore cette voix qui plane sur le champ de mort, domine sa propre légende, se survit. Prenez garde, car je l'ai noté, il suffit souvent d'associations par contraste ou par ressemblance pour que des voix surgissent de la mémoire avec une insistance de regrets...

PAUL. — ... et vous donnent l'impression d'avoir déjà vécu au cours d'une vie antérieure. Mais, je vous en prie, je vous en supplie, monsieur Jules Perrin... ne m'emprisonnez plus dans ce réseau de voix ! *(Toutes les voix précédemment entendues reviennent et composent un chœur.)* Pourquoi m'avez-vous conduit dans cette terre qui n'est à personne ? Pourquoi m'avez-vous entraîné dans cette zone de rêve ?... Pourquoi ?

LA VOIX. — Parce qu'il faudra bien qu'un jour ces voix s'apaisent, qu'elles ne traînent plus lamentablement à travers l'espace, qu'elles trouvent enfin le repos comme les corps des hommes. Vous devinez le rôle qui s'offre à vous ?... Créer l'office des voies perdues, délivrer de leur purgatoire ces voix d'un autre monde en les apprivoisant sur la cire, les sauver d'elles-mêmes.

Chœur d'enfants avec résonance.

PAUL. — Je tenterai l'im-pos-sible, monsieur Jules Perrin, mais ne m'abandonnez pas parmi ces chants qui me brouillent le cœur, comme autant de souvenirs. Ne...

Le chœur d'enfants revient en plein son et passe en fond sonore dès que :

LA VOIX. — C'est l'heure du crépuscule. Je dois vous quitter. On m'attend ailleurs et la ponctualité est la première qualité des fantômes. Mais avant de vous laisser, vous pouvez déjà me remercier.

PAUL. — Vous remercier, monsieur Jules Perrin... Je ne...

LA VOIX. — Oui, me remercier. J'aurais pu vous faire entendre aussi les fantômes de vos voix d'autrefois, celle de votre enfance, de votre adolescence...

Sonnerie de couvre-feu.

PAUL. — Taisez-vous, je vous en conjure à mon tour...

LA VOIX. — ... car ces voix, qui furent un jour votre voix, vous surprendraient comme des étrangères, des émigrantes inconnues. Vous risqueriez de vous perdre vous-même parmi ces chœurs de prières, d'aveux et de remords que vous ne sauriez plus diriger.

PAUL. — Taisez-vous... taisez-vous...

LA VOIX. — Mais je vous dirai le secret que je n'ai pas trouvé de mon vivant, qui vous empêchera plus tard d'avoir l'air morose d'un appariteur de la mort, et qui vous permettra peut-être d'unifier toutes les voix qui s'opposent en vous.

PAUL. — Vous avez assez parlé par énigmes : quel secret ?

LA VOIX. — Le secret de la seule voix qui compte : celle du cœur.

Le chant des enfants s'évanouit.

Jean Massieu. 3e Juge.

Jeanne. Le 1er Soldat.

6 JEAN MASSIEU. — *Jeanne, tu répéteras mot pour mot ce que je vais lire...*
(DEUXIÈME PARTIE, SCÈNE IX.)

7 LE SOLDAT. — *Il y avait ceux qui étaient comme moi, qui étaient venus pour le spectacle...*
(DEUXIÈME PARTIE, SCÈNE X.)

8 L'AUTRE JEANNE. — *Personne ne viendra à ton secours : tu n'as rien à attendre. C'est toi que l'on attend..* (DEUXIÈME PARTIE, SCÈNE XI.)

9 JEANNE. — *J'en appelle à Celui qui juge les juges...*
(DEUXIÈME PARTIE, SCÈNE XII.)

10 LES DEUX JEANNE ENTRE LES JUGES.

Les photographies 1, 2 et 3 (*photos* " *Paris-Normandie* ") ont été prises aux représentations de Rouen ; les autres (*photos Lipnitzki*) à celles de Paris.

Jeanne. L'Autre Jeanne.

2e Juge. 1er Juge. Jeanne. 3e Juge.

JEANNE ET LES JUGES devant la critique

A Rouen, sur le parvis de la cathédrale, *Jeanne d'Arc* s'est de nouveau présentée *devant ses juges*. Et cet événement dramatique marque une étape de la renaissance théâtrale en France.

Je pèse mes mots : la création de *Jeanne et les Juges* constitue un grand événement dramatique. M. Thierry Maulnier, en effet, ne s'est pas contenté d'écrire quelques variations sur un thème entre tous célèbre ni de lier entre elles quelques images caractéristiques de la légende chrétienne et française. Encore que profondément racinée dans l'histoire et solidement nourrie des textes mêmes du procès, son œuvre est une authentique création.

S'il est évident que M. Thierry Maulnier a été impressionné par les ressemblances qui éclatent entre le procès de Jeanne et les grands procès politiques de notre temps et qu'il a voulu, de ces ressemblances, dégager « le sens véritable, le sens politique comme le sens humain » du drame de Rouen, il nous apparaît, à nous, plus clairement encore que son véritable sujet se situe bien plus haut, bien plus profond — en cette extrême région de l'âme où l'homme affronte son destin. Le sujet véritable de *Jeanne et les Juges*, c'est le conflit de la liberté divine et de la liberté humaine, et cette pièce a le droit au nom de tragédie parce qu'elle est essentiellement un chant de solitude.

... Grâce à un constant équilibre entre le général et le particulier, M. Thierry Maulnier atteint à un classicisme dont nous savions bien qu'il était amoureux, mais dont sa première œuvre théâtrale, *La Course des Rois*, ne nous avait pas donné une expression satisfaisante. On n'est pas volontairement classique, et c'est dans la chaleur même de la création que l'auteur de *Jeanne et les Juges* découvre le chemin du grand style.

André Alter, dans *l'Aube*.

La « Jeanne d'Arc » de Thierry Maulnier, si elle appartient tout entière à l'Histoire, n'a rien de traditionnel ni de conventionnel. Le moment du procès que l'auteur a choisi d'illustrer, duquel il a décidé de souligner le sens, est celui sur lequel les hagiohistoriens jettent le plus volontiers un voile. C'est le moment de l'abjuration — le moment du grand silence des « voix » qui suivit — celui où Jeanne fut vraiment héroïque parce que, se croyant abandonnée par ses saints et ses archanges, elle retrouva en elle-même, en elle toute seule, les suffisantes raisons et le courage nécessaire pour revenir sur son abjuration et monter, seule, au bûcher.

Jacques Lemarchand, dans *Combat*.

Jeanne est aux mains des Anglais. Jeanne est captive. Jeanne est la proie des juges d'Eglise. Ils lui donnent l'assaut. Ses voix se sont tues. Elle est seule contre tous. Elle doit répondre à tous et à chacun. Courir en tous lieux au plus pressé. Elle cherche sa voie. Elle prie Dieu et les saintes et les saints de l'inspirer. Elle n'est plus sûre de rien ni d'elle-même. Elle réclame un signe qui lui indique de quel côté se trouve la vérité. Les questionneurs l'enferment dans des raisonnements dont la rigueur l'épouvante. Ils s'ingénient. A la perdre ou à la sauver ? Qui renseignera la victime ? Ne va-t-elle prendre son salut pour sa perte ?

Sainte Catherine et sainte Marguerite supplient en vain Michel l'Archange d'éclairer la prisonnière. Celui-ci s'y refuse obstinément. C'est l'heure de la liberté qui sonne, une seule fois, pour chacun de nous.

Et l'assaut reprend, infatigable. Et Jeanne doit se battre seule. Se décider seule. Savoir seule.

Et, ainsi, l'histoire avance vers son terme dans un lent balancement continuel, dans un double débat : entre Jeanne et ses juges, entre Celui qui résiste aux voix de la pitié et les saintes qui, sans lassitude, intercèdent, intercèdent, intercèdent...

C'est cette ligne méthodique, ce mouvement puissant et grave de flux et de reflux qui constitue l'invention dramatique de celui qui a composé et conçu cette œuvre d'une haute musicalité.

Les juges, comme d'autres juges, en d'autres temps, font, à leur manière abominablement honnête, leur métier de juges. Ils s'acharnent, avec une sorte de révoltante conscience professionnelle, contre ce qu'il est de leur emploi de détruire.

Et Dieu se tait toujours. Jusqu'au moment où la voix innocente d'un soudard se fait entendre aux oreilles de Jeanne, et quelque chose alors l'illumine. Un pan de vérité s'abat, laissant apparaître à la Jeanne vaincue la Jeanne combattante ; à la Jeanne qui reniait, la Jeanne de certitude ; à la Jeanne apeurée, la Jeanne héroïque, celle qui ira jusqu'au bout, jusqu'au supplice, jusqu'aux flammes.

C'est Jeanne qui parle à Jeanne et qui l'inspire. Elle découvre en elle-même sa propre foi, sa propre force, indéracinable, indestructible. Et alors seulement ses saintes peuvent venir au-devant d'elle. Et Dieu lui donner la main pour l'aider à franchir le dernier degré.

Telle est la seconde trouvaille de Thierry Maulnier, celle qui donne à son œuvre, à l'espèce de très noble oratorio qu'il a écrit, son caractère et sa force particulière.

La ligne en est pure, le style en est beau. Grande, la simplicité. Il est bien de jouer ainsi *Jeanne et les Juges* : sans entr'acte, sans reprise, sans répit. La nudité voulue de la représentation se déroula, comme elle fit hier soir au Vieux-Colombier, de bout en bout, dans un grand silence immobile et assez poignant.

Jean-Jacques Gautier, dans *Le Figaro*.

Deux rideaux, et de quoi faire obtenir la lumière et l'ombre. C'est toute la mise en scène. Elle suffit. Le texte règne. Et l'ensemble de l'interprétation est fort bon. Mais il faut en détacher M. Michel Vitold, d'une souplesse et d'une intelligence admirables en Premier Juge. Mme Jacqueline Morane, Jeanne prisonnière, a de la flamme, une belle voix ; elle est un peu « théâtre ». En Jeanne guerrière, rôle court, mais saisissant, Mme Marcelle Tassencourt atteint le cœur. J'ai passé au Vieux-Colombier trois excellentes demi-heures sans entr'acte.

Robert Kemp, dans *Le Monde*.

Voici l'ouvrage attendu pour les 50 ans du XXe siècle

CINQUANTE ANS D'HISTOIRE

1900-1950

(de la Belle Époque à l'Ère Atomique)

publié à raison de 4 fascicules mensuellement. Texte de Lucien GENET, agrégé de l'Université. Tirage sur papier surglacé. Illustration soignée.

Abonnement mensuel : 280 francs. Expéditions et encaissements sans aucuns frais supplémentaires. Ts renseignements sur simple demande. Les quatre premiers fascicules sont expédiés immédiatement contre mandat-chèque de 265 fr. à notre c/c 2053-49 Paris, sans aucun engagement.

Librairie A. GARRIGUES, 90, rue des Moines, PARIS (17e) - Tél. : Mar. 01-36

Comité de Direction { Président : Vincent Delpuech. Directeur : G. Cahen-Salvador. Administrateur : S. Quilici.

Fondateur : Georges Oudard.

Société Nationale des Entreprises de Presse. — Imprimerie Bobigny. — Dépôt légal 4e trimestre 1950. — Imprimeur no 117.